

LE ROCHER

C'EST LE CHRIST

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



BULLETIN ROMAND
DU DISTRICT DE SUISSE

F S S P X

N° 115 :: OCTOBRE - NOVEMBRE 2018



ÉDITORIAL

Jusqu'à la première moitié du XX^e siècle, toute la hiérarchie catholique reconnaissait la légitimité de la peine capitale, à des exceptions notoires telle celle de l'abbé Grégoire¹, une figure emblématique de la Révolution française.

À la fin du XX^e siècle, le père dominicain Raymond Léopold Bruckberger (1907-1998) rappelait encore que « *la peine de mort peut être un acte rédempteur* » : « *l'exécution d'un condamné est une grâce, car la perspective de la mort prochaine le provoque au dépassement et facilite son salut.* »²

Mais oubliant cet aspect du salut des âmes, le pape François engage l'Église à abolir la peine de mort « *partout dans le monde* » (cf. p. 34).

De notre côté, nous souvenant de toutes ces fois où Dieu nous invite à être fidèles (cf. p. 3), nous voulons être plus que jamais des prêtres comme l'Église a toujours voulu les faire, prêtres pour la vérité, prêtres pour la sainteté. (cf. p. 7).

abbé Claude Pellouchoud

(1) L'abbé Henri J.-B. Grégoire (1750-1831) est un prêtre catholique, évêque constitutionnel et homme politique français. Franc-maçon et révolutionnaire, il est l'auteur de l'article 1^{er} de la *Déclaration des droits de l'homme*.

(2) *Oui à la peine de mort*, Plon, 1985.



SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

PARTIE OFFICIELLE

- Lettre du Supérieur de district. 3
- Communiqués de Menzingen. 5

LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

- L'utilité de la Fraternité Saint-Pie X 7

VIE DE LA TRADITION

- Journal de route du district. 13
- Pèlerinage réussi sur la terre des Cristeros . . . 18
- N.-D. de Guadalupe en quelques dates. . . . 23
- Quête pour les missions 2018. 25

CHAÎNE DU ROSAIRE

- La couronne franciscaine 29
- Notre-Dame des sept joies au Trétien 32

PETITE REVUE DE PRESSE

- Nouvelles de Suisse et d'ailleurs 34

UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

- Louyse de Ballon fondatrice des Bernardines réformées 39

TÉLÉGRILLES

- Découvrez un auteur et son livre. 48

AGENDA

- Présence sacerdotale à San Damiano 6
- Les prochains rendez-vous 28

VIE SPIRITUELLE

- Les retraites en Suisse romande. 50

LA FRATERNITÉ EN SUISSE

- Les prieurés et les prêtres de la FSSPX 51

HORAIRE DES MESSES pour la Suisse

- occidentale 52

Photos : couverture : l'autel de N.-D. des sept joies au Trétien ; p. 9, Mgr Casimoro Morcillo González ; p. 25, l'église du Cœur immaculé de Marie au Brésil ; p. 27, pèlerinage national à N.-D. d'Aparecida ; p. 41, Saint François de Sales donnant à sainte Jeanne de Chantal la règle de l'ordre de la Visitation © Noël Hallé.

Éditeur : Abbé Pascal Schreiber

Rédaction : **Le Rocher c'est le Christ**

Abbé Claude Pellouchoud
Prieuré du Sacré-Cœur
Route des Lacs 25
CH - 3960 Sierre
Tél. +41 (0)27 / 455 53 22
Mail : rocher@fsspx.ch



UN MOT D'ENCOURAGEMENT POUR TOUS LES ÉDUCATEURS LES BOTTES PEUVENT FAIRE DES MIRACLES



Chers pères, mères, grands-parents, professeurs et éducateurs,

Si vous vous attendez ici à un article théologique, je dois vous détromper, hélas. Car à ce point de vue, le titre est tout bonnement faux. Seul Dieu peut faire des miracles. Même si on les attribue souvent aux saints, c'est encore Dieu qui agit. Et en ce qui concerne les bottes, elles ne peuvent pas faire de miracles.



Mais venons-en à notre histoire. David, un garçon de dix ans, dut aller un jour seul chez le docteur. Sur le chemin, une aimable conductrice lui fit un signe de la main pour le laisser traverser le passage piéton, lorsqu'un chauffeur impatient derrière elle la dépassa. David fut happé par la voiture et jeté au sol. Grâce à Dieu, il s'en tira avec des contusions. Une semaine plus tard, sa mère alla avec lui chez le docteur pour un contrôle.

Celui-ci la salua très aimablement : « *Bonjour, madame...* » La mère fut un peu étonnée par cette salutation aimable (la famille était l'objet de railleries dans le village à cause de la force de ses convictions et de sa fidélité),

car elle ne connaissait pas encore ce médecin. Mais le mystère s'éclaircit bien vite. Le docteur fit l'éloge du garçon : « *Quel gentil garçon, quel brave gaillard. Rendez-vous compte : avant même d'entrer dans mon*

cabinet avec ses contusions, il a rangé ses bottes bien en ordre devant la porte. » Le médecin ne pouvait simplement pas croire qu'une chose pareille soit possible.

Aussitôt cela résonna dans l'esprit de la mère : « *Les bottes bien rangées ? Vraiment ?!* » La mère se souvint de ses innombrables remontrances : « *David, tes bottes traînent dans le hall. S'il te plaît, range-les !* » Souvent elle était désespérée par l'insouciance de son



fil. Oui, elle pensait même : « *C'est impossible, il n'apprendra jamais.* » Plusieurs fois par le passé, elle avait pris les bottes des autres enfants et les avait dispersées sur le sol du couloir pour montrer au garçon de quoi cela aurait l'air si tout le monde agissait comme lui. Et maintenant ce sont précisément ses bottes qui avaient

impressionné le docteur. Oui, des bottes peuvent faire des miracles, vraiment, lorsqu'elles sont au bon endroit au bon moment.

Cette petite expérience doit encourager tous les parents et éducateurs que les détails de tous les jours menacent de submerger. Cinq rappels à l'ordre par jour et par enfant, cela en fait 25, si l'on a cinq enfants. Et certains enfants doivent tout entendre trois fois... on arrive alors à 75 rappels à l'ordre par jour ! L'histoire des bottes nous apprend que le proverbe « *goutte à goutte, l'eau creuse la pierre* » vaut aussi pour l'éducation.

Qu'en est-il de notre relation à Dieu, à nous, adultes ? Combien de fois par jour sommes-nous, nous enfants de Dieu, invités par notre Père céleste à mettre de l'ordre dans notre vie, à faire le bien, à être fidèles à notre vie de prière, à accepter un petit renoncement, etc. ? Quand écoutons-nous cette voix intérieure ? Si nous faisons la sourde oreille, pouvons-nous nous étonner que le Bon Dieu n'exauce guère nos prières et que les enfants n'obéissent pas toujours du premier coup ? Médecin, guéris-toi toi-même !

Soyons attentifs aux inspirations du Saint-Esprit et continuons d'exhorter les enfants à ranger leurs bottes !

ABBÉ PASCAL SCHREIBER

LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X



CONSEILLERS GÉNÉRAUX

Le Chapitre général de la FSSPX a élu deux conseillers généraux supplémentaires pour faire partie du Conseil de Monsieur le Supérieur général, l'abbé Davide Pagliarani, conformément au droit commun de l'Eglise.

Il s'agit de Mgr Bernard Fellay, ancien Supérieur général (1994-2018) et de M. l'abbé Franz Schmidberger, ancien Supérieur général (1982-1994) et actuellement directeur du séminaire Herz Jesu de Zaitzkofen (Allemagne).

Ecône, le 20 juillet 2018

(Source : *fsspx.news* – 20/07/2018)

ADRESSE DU CHAPITRE GÉNÉRAL

A l'issue de son Chapitre général, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X rappelle l'importance et l'actualité de la déclaration de son fondateur Mgr Marcel Lefebvre du 21 novembre 1974, – plus de 50 ans « d'autodémolition de l'Eglise » permettent d'en apprécier toute la justesse. Aussi la Fraternité la fait-elle sienne dans

son intégralité. *« Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. (...) Aucune autorité même la plus élevée dans la hiérarchie ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Eglise depuis vingt siècles. (...) C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi et les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Eglise par l'Eglise de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du Concile, en attendant que la vraie lumière de la tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle ».*

La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X entend poursuivre son but principal qui est le sacerdoce tel que Notre Seigneur Jésus-Christ l'a voulu, et à l'orienter toujours vers ce qui est essentiellement sa raison d'être : le

saint Sacrifice de la Messe. Elle est animée des mêmes sentiments que saint Pie X, son saint patron : « *Nous affirmons en toute vérité que Nous ne voulons être et que, avec le secours divin, Nous ne serons rien d'autre, au milieu des sociétés humaines, que le ministre de Dieu qui nous a revêtu de son autorité. Ses intérêts sont Nos intérêts ; leur consacrer Nos forces et Notre vie, telle est Notre résolution inébranlable. C'est pourquoi si l'on nous demande une devise traduisant le fond même de Notre âme, Nous ne donnerons jamais que celle-ci : Restaurer toutes choses dans le Christ.* »¹

Forte de la même foi et de la même espérance que ce saint pape, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, par sa prédication et par ses œuvres, revendique pour Notre Seigneur Jésus-Christ la plénitude de son domaine sur tous les hommes et sur toutes les nations, de sorte que ses droits et son autorité soient reconus par tous avec vénération. C'est pourquoi elle continue d'œuvrer pour le triomphe du Christ-Roi et invite toutes les âmes de bonne volonté à se joindre à elle dans cette entreprise surnaturelle exaltante.

Cœur douloureux et immaculé de Marie, priez pour nous qui avons recours à vous.

Ecône, le 21 juillet 2018

(1) *E supremi apostolatus*, 04/10/1903.

PRÉSENCE DE PRÊTRES À LA MAISON DU PÈLERIN DE SAN DAMIANO

5 au 7 octobre	pèlerinage
2 au 4 novembre	présence sacerdotale
30 novembre au 2 décembre	

Programme des messes :

Vendredi : messe à 18h30

1^{er} samedi : messe à 06h30 / messe à 18h30 (si un minimum de 10 personnes ; sinon administration de la communion)

1^{er} dimanche : messe à 06h30 (chantée lors des pèlerinages)

Programme du pèlerinage :

Départ des cars du Valais et de Genève aux lieux suivants :

- Genève, douane de Perly 2h30
- Lausanne, restauroute du Lavaux 3h30
- Sion, chapelle de la Sainte-Famille 3h40
- Ecône, séminaire 4h00
- Martigny, Relais du Saint-Bernard 4h15

Pour les inscriptions : Stéfane

Perruchoud | 079 577 28 85

pelerinages@sandamiano.site

Les places sont limitées à environ 50 personnes par pèlerinage !

Adresse de la Maison du Pèlerin :

Via Borgo Paglia

San Damiano

I - 29019 San Giorgio Piacentino

tél. : +39 0523 53 01 14 | email :

reservations@maisondupelerin.site



À QUOI BON LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X ?

Le 1^{er} novembre 1970, Mgr Marcel Lefebvre se rendit à Fribourg auprès de Mgr François Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, pour lui demander le résultat de son étude qu'il avait dû faire des statuts et des constitutions qui lui avaient été soumises au début du mois de juillet. Voici comment notre fondateur en parlait à l'occasion du 20^e anniversaire de cette érection canonique.

Il avait donc eu quatre mois pour examiner ces constitutions, et j'avoue que je me rendais à l'évêché avec quelque appréhension. Le temps était déjà bien défavorable à toute œuvre de la Tradition, c'est pourquoi je me demandais bien ce qu'allait me répondre Son Excellence Mgr Charrière. Or, à ma stupéfaction et à ma joie, évidemment, il me dit : « *Mais c'est entendu, je vais signer cela immédiatement* ». Il fit appeler son secrétaire, lui demanda les documents ; la lettre était prête et Monseigneur signa devant moi l'acceptation de nos statuts et de nos constitutions. (...)

Le but de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Mes chers amis, ne voyez-vous pas, entre cette reconnaissance officielle de la Fraternité et le jour de la Toussaint,

un lien mystique profond, extraordinaire, qui correspond parfaitement au but de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X ? C'est dans son essence même, je dirais, de rechercher la sainteté, et non seulement de rechercher la sainteté mais de faire des choses saintes. Mes chers amis, qu'est-ce donc que le prêtre ? *Sacerdos, sacra dans* : celui qui donne les choses saintes. *Sacrificium, sacrum faciens* : celui qui fait les choses saintes. Voilà ce qu'est le prêtre, et nous recevions l'approbation de notre Fraternité sacerdotale en ce jour de fête de la sainteté ! Chers amis, n'oublions pas ces circonstances, la sainte Providence ne fait rien par hasard. Je suis sûr que les saints anges se réjouissaient, là-haut, de voir cette coïncidence entre la reconnaissance de cette Fraternité fondée pour faire de saints prêtres

qui allaient communiquer la sainteté aux fidèles, et ce beau jour de la fête de la Toussaint. Tirons-en quelques conclusions, si vous le voulez bien.

Il est donc voulu par la Providence que nos prêtres soient saints. Qu'est-ce que la sainteté, sinon la sainteté substantielle, sinon le Verbe de Dieu lui-même ? *Verbum Dei*, c'est l'Agneau qui est désigné dans l'Apocalypse, entouré de vingt-quatre vieillards, et d'une foule innombrable d'anges et d'élus qui chantent : « *Saint, Saint, Saint est le Seigneur, notre Dieu* »¹. Il s'agit bien du Verbe, et du Verbe incarné. Or que font les prêtres, sinon communiquer le Verbe de Dieu ? Communiquer ce Verbe saint, le communiquer par la parole, le communiquer par la prédication, se faire l'écho de la Parole même de Dieu, de la Parole substantielle de Dieu et de toutes les paroles que le Verbe incarné a prononcées pendant son séjour ici-bas. Voilà le rôle du prêtre : être l'écho du Prophète. Fidèlement, nous devons transmettre ses paroles à tous les fidèles, à tous ceux qui veulent vraiment être des fils de Dieu, qui veulent vraiment profiter de la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nous communiquons donc ce Verbe qui est la Parole de Dieu, mais nous communiquons aussi le Verbe fait chair : *Et Verbum caro factum est.*

(1) Apocalypse 4, 8.

« *Le Verbe de Dieu s'est fait chair, et il a habité parmi nous* »². Et l'œuvre par laquelle il a communiqué sa grâce, par laquelle il a communiqué sa vie, l'œuvre essentielle, vous le savez bien, c'est le sacrifice de la Croix. Communiquer le Verbe par la parole de Dieu, communiquer le Verbe dans le saint sacrifice de la messe, le Verbe fait chair, n'est-ce pas là le rôle du prêtre ? Communiquer Jésus dans la sainte Eucharistie, après avoir reproduit, réactualisé le sacrifice de la Croix et fait venir Dieu, sous les espèces du pain et du vin, pour le communiquer aux fidèles. Quel magnifique exemple, quelle tâche extraordinaire ! Oui, le prêtre est vraiment fait pour les choses saintes, alors il doit être saint lui-même.

L'utilité de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X

Vous me direz peut-être, ou certaines personnes me diront : « *Mais à quoi bon la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X ? Avait-elle vraiment une utilité en ce temps-là, n'y avait-il pas encore dans le monde de saints évêques et de saints prêtres ?* » Hélas, nous étions obligés de constater la révolution qui s'était faite, et qui était en train de s'accomplir tous les jours davantage. Nous étions en 1970, il y avait déjà cinq ans que le Concile (Vatican II) avait fermé ses portes et avait entrepris des réformes désas-

(2) Jn 1, 14.

treuses. Car en définitive, qu'est-il arrivé aux prêtres des paroisses, à ces pauvres prêtres, dont beaucoup d'ailleurs n'en avaient plus que le nom ? Ils l'ont prouvé en abandonnant leur sacerdoce et en rejoignant le monde... Mais beaucoup d'entre eux avaient encore gardé la foi, avec le désir de célébrer saintement le sacrifice de la messe. Eh bien, on leur a arraché des mains, en quelque sorte, et le saint sacrifice de la messe et leur catéchisme, donc cette parole de Dieu qui est inscrite dans nos catéchismes traditionnels, qui n'est que l'écho de la Parole de Notre Seigneur Jésus-Christ. On leur a falsifié le catéchisme, on leur a demandé d'enseigner une autre foi, qui n'est plus la foi catholique ! Imaginez la douleur de ces prêtres... Encore aujourd'hui, on les force à enseigner à tous les enfants de leur paroisse, ces choses contraires à leur foi, contraires à la foi catholique. On leur a ainsi arraché le sacrifice de la messe ; on l'a transformé, on l'a rapproché bien plus de la cène protestante que du vrai sacrifice de la messe catholique. C'est évident !

Cette transformation a été aussi la cause, pour beaucoup de ces prêtres, d'une douleur profonde. Beaucoup d'ailleurs se sont retirés : des évêques ont donné leur démission pour ne pas être obligés de mettre en pratique cette révolution, et beaucoup de



prêtres ont quitté leur paroisse. Ceux qui le pouvaient ont donné également leur démission. J'en ai vu pleurer³, pleurer de douleur, et je suis persuadé – je l'ai déjà dit souvent – qu'au moins deux archevêques, ceux de Madrid et de Dublin⁴, sont morts de douleur devant cette réforme affreuse qui changeait la nature du prêtre. Le prêtre n'ayant plus à offrir vraiment le sacrifice mais simplement à faire une eucharistie, à faire un partage à la méthode protestante, et n'ayant plus à enseigner le véritable catéchisme tel qu'il l'avait appris lui-même dans son enfance, c'était poignarder le cœur des prêtres, et à plus forte raison des évêques qui savaient qu'ils étaient en quelque sorte responsables de ce qui se passait dans leur diocèse. Oui, cette réforme terrible a été une révolution, et qui continue, qui n'est pas terminée...

(3) Cf. *Le Rocher* n° 45, *J'ai vu des prêtres pleurer.*

(4) Mgr Casimoro Morcillo González (1904-1971) et Mgr John Charles McQuaid, C.S.Sp. (1895-1973).

Alors, dites-moi, mes chers amis, mes bien chers frères, si l'institution de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X était inutile, était vaine. Elle est précisément cette contre-révolution par l'affirmation de la foi, de la foi catholique de toujours. Elle est la contre-révolution par l'offrande du vrai sacrifice de la messe qui est la source de la sainteté, la source de la vie. Car avec le sacrifice de la messe, il faut voir les sept sacrements qui sont comme le rayonnement de la messe, qui en sont ou la préparation ou une conséquence, mais qui sont liés essentiellement, profondément, au saint sacrifice de la messe. C'est toute la vie de Jésus, la vie du Verbe de Dieu qui nous est communiquée par la sainte messe et par les saints sacrements, à plus forte raison par Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même dans la sainte Eucharistie, centre de notre religion. Oui, la naissance de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X a certainement été voulue par la Providence, et j'en suis d'autant plus convaincu que j'en ai été un instrument peut-être un peu indocile, puisqu'il m'est arrivé au cours de l'année 1969-1970, de me demander s'il ne fallait pas abandonner ce projet. Et je l'aurais abandonné si je n'avais pas eu à mes côtés mes anges gardiens, qu'étaient l'abbé Aulagnier et l'abbé Tissier de Mallerai, qui m'ont réconforté et m'ont encouragé comme les saints

anges, je pense, avaient assisté Notre-Seigneur au Jardin des Oliviers en lui inspirant la prière *Fiat voluntas tua*⁵.

La Fraternité sacerdotale Saint-Pie X a été bénie de Dieu

Ainsi la Fraternité s'est faite et s'est réalisée. Et je pense qu'après vingt années d'existence, tous, même ceux qui, en dehors de la Fraternité, ne sont pas d'accord avec elle, sont bien obligés de reconnaître qu'elle a été bénie de Dieu : à preuve ceux qui sont venus nous visiter officiellement de Rome et qui ont consigné par écrit, sur le livre d'or du séminaire, leur admiration pour l'œuvre qui se réalise ici. Oui, la Fraternité a été voulue par le Bon Dieu, et d'innombrables grâces ont été données. Je pense que c'est là, la grande consolation au milieu des immenses épreuves qui sont les nôtres, car de nous sentir incompris et même rejetés par les autorités officielles de l'Église, par celles qui occupent actuellement les postes de commandement, c'est une douleur immense ! Douleur pour la vitalité de l'Eglise, douleur parce que nous voyons les âmes se diriger vers l'enfer, en foule, à cause de l'apostasie qui règne à Rome...

C'est une véritable apostasie. Notre Seigneur Jésus-Christ n'est plus honoré comme il devrait l'être, alors qu'il est Dieu et qu'il doit régner ;

(5) Mt 26, 42.

lui seul doit régner, lui seul a droit à la véritable religion. Cette apostasie de l'esprit se voit par la transformation de la vertu de foi, qui n'est plus une vraie foi, mais un sentiment de la subconscience qui se développe à l'intérieur de l'homme et qui n'a rien à voir avec la vraie foi ; par la désobéissance de la volonté, qui remplace la Loi de Dieu par la conscience humaine, donc par l'homme : Dieu est remplacé par l'homme aussi bien dans l'intelligence que dans la volonté. Et cela est un péché grave, un péché permanent qui s'exprime par exemple dans la laïcité des Etats voulue par le Saint-Siège. La laïcité, c'est l'athéisme public, et c'est un péché grave !



Les Etats qui professent désormais cet athéisme officiel, basé sur la Déclaration des droits de l'homme, sont dans un état de péché mortel continu. Ils légalisent le péché. Puisqu'ils ont rejeté la Loi divine, ils font maintenant des lois qui sont contraires à la Loi divine et qui mettent des millions d'âmes en état de péché permanent : la loi du divorce met en état de péché mortel permanent les gens qui y recourent, l'avortement met en état de péché mortel tous ceux qui concourent à l'avortement,

et ainsi de suite... Nous pourrions continuer la liste des lois qui mettent en état de péché habituel des millions d'âmes, et cela dans le monde entier, partout dans le monde chrétien. Par conséquent, nous pouvons dire en vérité que ces foules se dirigent vers l'enfer. A moins qu'elles ne retrouvent la grâce avant de mourir, espérons-le, elles vont en enfer. C'est bien ce que montrait Notre-Dame de Fatima aux enfants : ces foules qui descendent en enfer ! Et cela est voulu, organisé par toute une révolution, une révolution qui

a commencé en particulier dans les universités, parmi les esprits soi-disant éclairés qui ont remplacé la pensée de Dieu et même l'être de Dieu par leur pensée personnelle, qui ont remplacé la Loi divine par leur propre conscience. C'est le péché radical : exclure Dieu de l'esprit, des volontés et des âmes. Ce péché a commencé dans les universités, s'est ensuite répandu par la révolution et la constitution des droits de l'homme, qui sont maintenant à la base de nos sociétés socialistes et maçonniques.

Mes chers amis, vous voyez immédiatement l'importance de votre rôle ; car vous êtes ici comme dans une université, et vous devez par consé-

quent prendre conscience de ce péché grave qui est le péché de l'humanité aujourd'hui, et de la plupart des penseurs, malheureusement. A vous d'indiquer le chemin de Dieu, à vous de montrer que les esprits sont faits pour Dieu, pour l'être, pour le réel et non pas pour la pensée humaine. A vous de montrer que la conscience est faite pour la Loi, et non pour elle-même. A vous de montrer que la Loi de Dieu doit remplacer les constitutions basées sur les droits de l'homme, qui sont une insulte à Dieu, etc. Quel travail ! Quelle œuvre vous avez à accomplir, mes chers amis ! Vous êtes ce petit reste, mais qui tient le flambeau hardiment. N'ayez pas peur de le brandir ! N'ayez pas peur de montrer que vous êtes prêtres, prêtres traditionnels comme l'Eglise a toujours voulu les faire, prêtres pour la vérité, prêtres pour la sainteté.

Dieu est avec nous, il ne nous abandonnera pas

Quelle belle tâche, quelle belle croisade vous avez devant vous ! Le Bon Dieu vous a fait naître à une époque de l'histoire de l'humanité qui est enthousiasmante pour des jeunes comme vous, comme l'étaient les Maccabées lorsqu'ils ont quitté la société corrompue d'Israël : ils étaient quelques-uns. Judas Maccabée s'est trouvé avec huit cents soldats devant une armée de vingt mille, et il les a battus. Ayez confiance, mes chers

amis : Dieu est avec vous, il ne vous abandonnera pas, pas plus qu'il ne nous a abandonnés au cours de ces vingt années. Il ne vous abandonnera pas dans le futur non plus, parce que Dieu se veut lui-même. Dieu ne veut pas disparaître. Il est Dieu, il veut demeurer Dieu, non seulement au Ciel mais ici-bas, et c'est pourquoi il veut des soldats dans son armée.

Je voudrais vous lire en conclusion, les quelques paroles que l'évêque adresse aux futurs prêtres à la fin de la monition de l'ordination sacerdotale, paroles si bien adaptées au bilan de ces vingt années et, en même temps, à la préparation des années futures que le Bon Dieu voudra bien donner à la Fraternité : *« Appréciez ce que vous faites. Imitez ce que vous opérez, en tant que, par la célébration du mystère de la mort de Notre-Seigneur, vous vous efforciez de faire mourir en vous tous les vices et toutes les concupiscences. Que vos paroles soient un remède spirituel pour le peuple de Dieu ; que la bonne odeur de votre vie fasse les délices de l'Eglise de Jésus-Christ, que vos discours et vos exemples soient l'édification de la maison de Dieu ; afin que le Seigneur ne nous punisse point un jour, nous, pour vous avoir admis à ce ministère, vous, pour y avoir été élevés ; mais plutôt nous en récompense. Qu'il daigne nous l'accorder par sa grâce. Ainsi soit-il ».*

MGR MARCEL LEFEBVRE

(Ecône, Toussaint – 1^{er} novembre 1990)

JOURNAL DE ROUTE DU SUPÉRIEUR DU DISTRICT DE SUISSE



18 et 19 juin 2018

Une excursion de deux jours emmène les prêtres et les frères dans une région inconnue de la plupart des confrères suisses romands. Premier jour : voyage en bateau de Stein am Rhein à Schaffhouse. Le *Guide Vert Michelin* décrit cette promenade comme "l'une des plus belles croisières fluviales d'Europe". Deuxième jour, visite de Constance. Il y a exactement 600 ans que se terminait ici un Concile en 1418. Grâce au guide

très compétent qui nous accompagne, nous apprenons tout ce qu'il est intéressant de savoir sur l'histoire de ce Concile à l'endroit même où il s'est déroulé !

22 au 29 juin 2018

Je passe une semaine à Porta Cæli, (la porte céleste). Suis-je devant ou derrière la porte ? Allez savoir !...

C'est à l'initiative de l'abbé Franz Schmidberger que je prêche la retraite d'ordination aux six candidats à la



prêtrise de Zaitzkofen. Je considère cette tâche comme un grand honneur, mais aussi comme une grande responsabilité car l'ordination est le plus grand jour de la vie des six candidats.

En même temps, je suis bien conscient que le prédicateur fait de son mieux en délivrant de belles pensées sachant que c'est le Saint-Esprit qui agira en conséquence. Dans peu de temps, les participants à la retraite prêcheront eux-mêmes et le Saint-Esprit agira aussi pour eux !

30 juin 2018

Les six jeunes hommes ordonnés à Zaitzkofen proviennent de cinq pays différents. Parmi eux, choisi par Dieu pour notre plus grande joie, un compatriote, l'abbé Tobias Zahner.

Le nouveau prêtre débutera son apostolat dans son pays d'origine. Il

résidera à Oberriet et enseignera deux matinées par semaine dans les classes de Wangs. Chaleureuse bienvenue à l'abbé Tobias Zahner dans le District et nos vœux les meilleurs pour un bon départ dans son sacerdoce.

Que le bon Dieu lui accorde la grâce de rester fidèle à son idéal et de répandre le bien pendant toute sa vie.

3 au 21 juillet 2018

Vous serez peut-être étonnés du peu d'information que je vous donne pour une si longue période. La raison en est que nous, les participants au Chapitre général, avons prêté serment de ne pas divulguer le détail des délibérations qui ont lieu.

Avant le début des travaux, les 41 capitulants suivent une retraite de six jours dans le silence et la paix surnaturelle. Après une journée de





L'ancien et le nouveau conseil général de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X en juillet 2018 : (de gauche à droite) les abbés Alain Marc Nély et Niklaus Pfluger, Mgr Bernard Fellay, l'abbé Davide Pagliarani, Mgr Alfonso de Galarreta et l'abbé Christian Bouchacourt

repos, le mercredi 11 juillet, élection du nouveau Supérieur général et de ses deux (nouveaux) assistants.

Nous souhaitons de tout cœur que Dieu bénisse la nouvelle direction de la Fraternité Saint-Pie X et lui donne la force d'accomplir sa mission pendant les 12 prochaines années. Seul le bon Dieu sait ce que l'avenir nous réserve. Des années troublées ? Des années tranquilles ? La vie de la Fraternité sera sans doute influencée par ces deux éventualités.

Nous saisissons ici l'occasion pour remercier chaleureusement le Conseil général sortant pour son généreux

engagement pendant ces douze dernières années et bien entendu Mgr Bernard Fellay pour les 24 ans passés à la tête de la Fraternité. Que Dieu les bénisse et les comble de grâces !

Au cours de la période qui a précédé le Chapitre général, de nombreuses personnes m'ont dit combien elles priaient et se sacrifiaient pour le succès de ce Chapitre. J'ai été touché à maintes reprises par l'intérêt que portaient nos fidèles au bon déroulement de cet événement important.

Puisse le bon Dieu récompenser abondamment tous ces efforts en béniissant la Fraternité et en continuant

de lui prodiguer ses bénédictions célestes dans toutes ses entreprises, en ces temps troublés et jusqu'au havre de la paix éternelle.

1^{er} août 2018

Grâce à la généreuse autorisation de Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, nous pouvons commencer le pèlerinage de Bourguillon dans la belle église de Treyvaux. Un nombre considérable de fidèles assistent à la messe en l'honneur de Notre-Dame du Mont Carmel.

C'est l'abbé Philippe Lovey qui préside la célébration solennelle, assisté de l'abbé Laurent Biselx, diacre et de l'abbé Thibaud Favre, sous-diacre.



Ces trois prêtres ont un point commun : ils changent d'affectation cet été. Après de nombreuses années passées à Enney, l'abbé Lovey dit au revoir à la Maison Domus Dei pour entamer son nouveau champ d'activité en tant qu'assistant de district à Rickenbach. L'abbé Biselx s'expatrie et va planter sa tente à Albano, près de Rome. L'abbé Favre quitte Rickenbach et son apostolat à Delémont, pour succéder à l'abbé Lovey en tant que Prieur d'Enney.

Après la messe solennelle où 250 communions ont été distribuées, les pèlerins s'acheminent vers Bourguillon. Il fait très chaud ; mais les pèlerins marchent, prient, chantent, transpirent et se sacrifient courageusement.

Ces dernières années il a toujours fait très chaud le 1^{er} août et la pérégrination a été laborieuse.

Plusieurs fidèles me demandent s'il ne serait pas judicieux de replacer ce pèlerinage le jour du Jeûne fédéral comme jadis. La demande est justifiée. Qu'en pensent les participants ?



15 août 2018



Il y a deux ans, l'abbé Yann Vonlanthen fixait la fête annuelle du prieuré de Sierre au 15 août. Il pensait que les possibles futurs changements d'affectation au prieuré de Sierre pourraient être liés à cet événement. Qu'il en soit lui-même si rapidement concerné ne lui était certainement pas venu à l'esprit !

Les abbés Yann Vonlanthen et Thibault de Maillard quittent Sierre. Ils célèbrent pour la dernière fois la sainte messe à Sion. Au nom de tous les fidèles, qu'ils soient remerciés pour leur dévouement au cours de ces dernières années !



A l'intention du prieur sortant, la chorale interprète *"Nouthra Dona di Maortsè"*, le célèbre cantique en patois gruérien, composé par l'abbé Joseph Bovet, commémorant la renommée de la chapelle des Marches, le plus célèbre sanctuaire marial de la Gruyère¹.

A la suite de la fête qui se déroule sous un abri dans les magnifiques montagnes valaisannes, je retourne dans la vallée avec le nouveau prieur, l'abbé Alain Marc Nély pour explorer ensemble les locaux du prieuré.

Cordiale bienvenue aux deux nouveaux résidents, les abbés Alain Marc Nély et Claude Pellouchoud. Que Dieu leur accorde son soutien et ses bénédictions dans leurs futures activités.

P.S.

(1) Voici la traduction française du refrain de ce magnifique cantique : *Notre-Dame des Marches ! Nous avons bien raison de compter sur vous, pour nous appuyer dans les mauvais moments ; auprès de votre fils, il vous faut prier pour nous, et puis nous garder tous dans le bon chemin.*



VIE DE LA TRADITION

NEUF JOURS DANS LA PATRIE DE NOTRE-DAME DE GUADALUPE

Neuf jours, dix heures de voyage, 27 pèlerins (21 Suisses et six Français), 36 à l'ombre, le tout entre deux Madones. Voici quelques ingrédients pour faire un pèlerinage réussi sur la terre des Cristeros.

L'abbé Claude Pellouchoud avait déjà pérégriné auprès de la Virgen de Guadalupe en février 2010, avec un ménage venu d'Helvétie pour obtenir quelque grâce insigne : la prière ayant été exaucée au-delà du prévisible – mais peut-on prévoir quelque chose lorsque la Providence est directement engagée !? –, il fallait bien rendre grâce à Notre-Dame, un deuxième pèlerinage s'imposait donc. Et nous étions de la partie...

D'abord, ce mercredi 27 juin, un départ à quatre heures du matin depuis un Orly – le rendez-vous à Genève aéroport était quant à lui fixé à 5h25 – encore bien endormi. Puis un long changement à l'aéroport de Madrid où nous en profitons pour avoir la messe dans la chapelle Saint-Jacques du terminal 4 :



sur la porte, Notre-Dame de Guadalupe ; sur la tabernacle, Notre-Dame du Perpétuel Secours : « *C'est vrai que c'est sa fête aujourd'hui* »... ensuite, un vol sans encombre jusqu'à Mexico City, la guide, l'hôtel : tout est réglé comme du papier à musique par l'agence de voyages *Odeia*.

Notre-Dame de Guadalupe

Nous voilà au pays des cactus et des sombreros. Nous sommes surtout dans la patrie de Notre-Dame de Guadalupe, Reine du Mexique et Impératrice des Amériques (proclamée telle par Pie XII en 1950). La Vierge est apparue à quatre reprises entre le 9 et le 12 décembre 1531 à un Indien tout juste baptisé, Juan Diego Cuauhtlatatzin, sur la colline du Tepeyac, au nord de Mexico.

A côté de l'ancienne basilique (achevée en 1709), qui s'enfonçe dangereusement dans le sol marécageux de Mexico, la nouvelle basilique (consacrée en 1976)



Elle demande un sanctuaire et pour prouver la réalité de ses dires, elle a laissé sa figure sur le manteau du voyant : elle est partout, dans toutes les églises bien évidemment, mais aussi dans les boutiques, dans les maisons particulières, au cou des jeunes filles.

Sa basilique au plan circulaire (et d'un art ultra-contemporain, œuvre d'un converti de Notre-Dame, Pedro Ramirez Vasquez, en 1976) abrite l'image sainte ; on aime ou pas. La nef est immense, comme est immense aussi la foi du peuple mexicain pour celle qui a été, lors de la conquête missionnaire du Nouveau Monde, « *plus forte qu'une armée rangée en bataille* ».

L'aumônier a prévu que nous profiterions pleinement de la Vierge :

une neuvaine de visites à son image miraculeuse forme la structure du pèlerinage, durant les neuf jours de notre séjour.

Sur un tapis roulant, on glisse bien près, en dessous de la *tilma* (mauvais poncho que portaient les Indiens de ce temps) impressionnée (c'est le mot puisqu'on ne sait toujours pas comment l'image est formée sur ce vieux tissu, attendu qu'il n'y a ni pigment minéral, ni pigment animal, ni même végétal qui n'ait été repéré sur l'étoffe ; miracle permanent) par l'image de la mère de Dieu dont le manteau est constellé des étoiles du ciel (d'Amérique centrale bien sûr), les yeux vivants (on y voit le reflet de l'indien Juan Diego, qui parle à la Vierge comme dans nos yeux

lorsqu'ils voient quelqu'un), les traits d'une jeune fille indienne, le costume typique (pas besoin d'inventer quelque inculturation sophistiquée pour rendre l'apostolat efficace, la Vierge Marie le fait bien mieux que tous les théologiens modernes). On s'écarte un peu, à genoux dans les bancs, et notre demi-heure d'oraison se fait fervente à quelques encablures de Notre-Dame consolatrice des affligés. Une petite consécration nous a été distribuée par l'abbé.

Près du sanctuaire, il est temps de voir la chapelle où le voyant a vécu la fin de sa vie ; les tableaux y relatent les différentes phases des apparitions : bonne composition de lieu pour nos prochaines méditations. Un musée, la chapelle des apparitions, l'ancienne basilique qui s'enfonce dangereusement dans le sol marécageux.

A la rencontre de l'histoire du Mexique

Mais il s'agit aussi de silonner le pays à la rencontre de son histoire et de ses fidèles : les journées se font éprouvantes avec parfois 600 kilomètres d'autocar.

D'abord Mexico à l'architecture déplorable, mais au petit musée en l'honneur du padre Miguel Pro, jésuite fusillé, martyr de la foi, durant le terrible affrontement entre le peuple chrétien et le gouvernement maçonnique (1926-1928) : le costume percé de balles, l'autel portatif sur lequel il disait sa messe clandestinement, ses objets émouvants de jeune séminariste, son bréviaire, la custode dans laquelle il portait le Saint-Sacrement aux catholiques persécutés.

Grâce aux abbés Pierre Mouroux et Donatien Lethu, nous découvrons l'église desservie par le prieuré, le couvent des sœurs Minimas et la chapelle de la petite école. Puis, les paysages, contrastés comme dans nos pays tempérés : le cactus n'est pas l'arbuste le plus marquant, même s'il fournit un jus apprécié pour faire la célèbre tequila.

Nous montons aux pyramides aztèques, sanctuaires ruinés des cultes sanglants précolombiens, témoins silencieux de l'orgueil meurtrier des hommes, autant de tours de Babel à l'américaine.





Et voici les hauts lieux de la Cristiada, et le monument au Christ-Roi du Cubilete avec sa chapelle ronde comme l'univers, où le Saint-Sacrement nous reçoit, fatigués, mais heureux. Bien avant l'encyclique de Pie XI, *Quas primas*¹, le clergé mexicain avait fait hommage au Christ-Roi en janvier 1914. Sept ans plus loin, l'évêque de Léon et de Guanajuato, Mgr Valverde Tellez, lui élevait un sanctuaire. La statue n'est pas si grande (20 mètres de

(1) Encyclique du 11 décembre 1925 sur la royauté sociale de Jésus-Christ, qui a institué la fête du Christ-Roi.

hauteur, cependant on en trouve une bonne vingtaine dans le monde qui la dépassent jusqu'à des 30 et 40 mètres), mais, sur ce nouveau mont Thabor, elle culmine à 2'579 mètres d'altitude.

Elle fut l'objet d'un acharnement iconoclaste véritablement démoniaque : tentative de dynamiter la base en 1921, travaux interdits, première statue bombardée par l'aviation le 30 janvier 1928, difficultés sans nombre qui retardent sine die jusqu'à 1950, enfin, avec la statue actuelle qui couronne la montagne, victorieux symbole de la royauté du

Christ toujours combattue, jamais éliminée : « *Patience, petit troupeau, j'ai vaincu le monde.* »²

Les chapelles de la Fraternité Saint-Pie X au Mexique

Nous découvrons en même temps les chapelles de la Fraternité Saint-Pie X où nous pouvons célébrer la messe, accueillis par des compatriotes.

A Puebla, l'abbé Marc Gensbittel s'est installé au début dans une mesure de 10 mètres carrés. Il construit aujourd'hui une église pour 300 fidèles et il fait tout, architecte des plans jusqu'à manœuvre en maçonnerie.

A Queretaro, un terrain a été acquis : une petite construction pour la sacristie et une tente en guise de chapelle en attendant quelques fonds pour élever un temple digne du Seigneur. Nous y rencontrons les fidèles. Pauvres, courageux, ils connaissent les mêmes difficultés que partout : les écoles laïques infréquentables comme chez nous et celles de l'Eglise moderne au catéchisme obligatoire et révolutionnaire de la théologie de la libération ; infréquentables elles aussi.

La neuvaine s'achève par notre procession solennelle à la basilique de

(2) Jean 16, 33.



la Guadalupe avec remise de fleurs à la Vierge, comme au jour du miracle lorsque l'image mariale fut produite au contact de ces fleurs inconnues, cueillies par l'Indien sur l'ordre de la mère de Dieu et serrées dans sa *tilma* pour être offertes à l'évêque. Nous nous dirigeons vers l'aéroport ; dix heures de vol. « *C'est vrai, nous sommes le premier samedi de juillet.* »

Partout, dans l'Ancien comme le Nouveau Monde, Marie a semé les prodiges pour nous, hommes de peu de foi.

De nos envoyés spéciaux
ABBÉ NICOLAS PORTAIL
(*Fideliter* – juillet-août 2018)



NOTRE-DAME DE GUADALUPE EN QUELQUES DATES

1524 : Les 12 premiers franciscains arrivent à Mexico.

1531 : En décembre, Juan Diego (1474-1548), baptisé en 1525, voit la Vierge qui laisse son image sur sa *tilma*.

1533 : Le premier sanctuaire est érigé.

1541 : Les pères franciscains et un historien de la Nouvelle-Espagne, Motolinia, écrivent que près de neuf millions d'Azèques se sont convertis au christianisme.

1555 : Mgr Alonso de Montúfar (1489-1572), deuxième évêque de Mexico, formule des canons qui, indirectement, approuvent les apparitions. Il commence la construction de la deuxième église (en 1556 ; elle est terminée en 1567).

1571 : L'amiral Giannandrea Doria (1539-1606) porte une copie de l'image¹ à bord de son navire pendant la bataille de Lépante et attribue à la Vierge de Guadalupe sa victoire sur les forces de l'Empire ottoman.

1666 : Une enquête formelle est menée par l'Église, du 18 février au 22 mars, afin de donner autorité à la tradition. La *tilma* est examinée par un groupe de peintres et de médecins. Ils certifient qu'il était impossible que l'image ait été peinte sur la toile, et en outre, que dans les 135 années depuis l'apparition, dans l'air chaud et humide dans lequel elle était conservée, elle aurait dû se détruire.²

1695 : Pose de la première pierre d'une grande basilique (achevée en 1709).

1723 : Une enquête formelle est ordonnée par l'Archevêque Lanziego y Eguilaz.

1737 : La Vierge de Guadalupe est choisie comme patronne de Mexico.

1746 : Couronnement solennel et officiel de l'image. Le patronage de Notre-Dame de Guadalupe est accepté pour toute la Nouvelle-Espagne.³

1767 : Les religieux de la Société de Jésus sont expulsés des territoires espagnols et l'image est emportée dans différentes parties du monde.

1791 : Un orfèvre travaillant au nettoyage du cadre en argent (la *tilma* est sous verre depuis 1647) avec de l'acide muriatique⁴, verse accidentellement des gouttes de la solution acide sur le côté droit supérieur ; elle aurait dû ronger le tissu et faire un trou mais n'a laissé que des taches dont la marque est encore visible.

1895 : Couronnement de l'image avec l'autorité pontificale et l'assistance d'une grande partie de l'épiscopat des Amériques.



(1) Copie à l'huile offerte en 1570 par Mgr Alonso Montúfar au roi Philippe II d'Espagne.

(2) En 1788, pour prouver expérimentalement ce fait, une copie fut exécutée sur le même type de tissu : exposée sur l'autel du sanctuaire, elle était ruinée après seulement huit années. Au contraire, l'image originale, après près de 500 ans, est encore substantiellement intacte.

(3) Benoît XIV (1740-1758) donne son approbation au patronage de la Nouvelle-Espagne et accorde une Messe et un Office propres à la célébration de la fête le 12 décembre (1754).

(4) Proportion de 50 % d'acide nitrique et 50 % d'acide chlorhydrique.

1910 : Le saint pape Pie X (1835-1914) proclame Notre-Dame de Guadalupe patronne de l'Amérique latine.



1921 : Le 14 novembre, un anarchiste, Lucien Perez, cache une charge de dynamite dans un bouquet de fleurs qu'il dépose au pied de la *tilma*. La bombe endommage le crucifix en bronze de l'autel et brise la vitre qui protégeait le tissu mais ce dernier est miraculeusement préservé.

1929 : Le photographe Alfonso Marcué donne le premier commentaire des détails sur un reflet apparent de la tête d'un homme dans l'œil droit de la Vierge.

1936 : Certains articles affirment que le chimiste Richard Kuhn aurait examiné deux fils colorés du tissu, sans réussir à déterminer la nature des pigments sur ces fils.

1945 : Le pape Pie XII (1876-1958) déclare la Vierge de Guadalupe "*Reine du Mexique et Impératrice des Amériques*" et que l'image que l'on peut voir encore aujourd'hui sur la *tilma* a été faite avec des "*pinceaux qui ne sont pas de ce monde*".

1951 : L'image est examinée par le photographe José Carlos Salinas. Un reflet apparent de la tête d'un homme est observé dans l'œil droit de la Vierge.

1956 : L'ophtalmologue Torroela-Bueno examine les yeux de la Vierge sur la *tilma*.

1958 : Le Dr Rafael Torija-Lavoignet publie son étude sur l'effet Purkinje-Sanson⁵ comme exposé dans l'image Guadeloupéenne.

1962 : Le Dr Charles Wahlig annonce la découverte de deux images reflétées dans les yeux de la Vierge alors qu'il étudie une photographie agrandie à 25 fois.

1976 : Une nouvelle basilique est consacrée pour abriter l'image sainte.

1977 : L'ingénieur péruvien José Aste Tonsmann analyse des photographies agrandies 2500 fois et affirme que l'on y voit cinq figures dans les yeux de la Vierge de la *tilma* : Juan Diego dans l'acte d'ouvrir son manteau, l'évêque Juan de Zumarraga, deux autres hommes et une femme. Au centre des pupilles, on verrait en outre une autre scène, plus petite, aussi avec différents personnages (une famille).

1979 : Le Dr Philip Callahan prend 40 trames de photographies infra rouges de l'image. Il conclut que l'original est inexplicable comme œuvre faite par des mains humaines. Il découvre que la *tilma* conserve sans aucune explication la température du corps humain oscillant entre 36,6 et 37 °C.

1990 : Juan Diego est proclamé bienheureux (canonisé en 2002) par Jean-Paul II.

2007 : Le 24 avril, à la fin de la messe, l'image de la Vierge commence à s'effacer, pour donner place à une lumière intense qui émanait de son ventre. L'ingénieur Luis Girault, qui a étudié les photos prises à ce moment-là, a confirmé l'authenticité du négatif et a précisé qu'il n'avait été ni modifié ni altéré. Il a découvert que l'image ne provient d'aucun reflet mais sort littéralement de l'intérieur de l'image de la Vierge. La lumière produite est différente des lueurs habituelles produites par les flashes. Cette lumière est entourée d'un halo et paraît flotter à l'intérieur de l'abdomen de la Vierge. Ce halo possède la forme et les mesures d'un embryon.

(5) Désigne le fait que, chez l'être humain, la vision des couleurs dépend de la luminosité.



QUÊTE POUR LES MISSIONS

Cette année, le dimanche pour les missions aura lieu le 21 octobre. Toutes nos églises et chapelles feront à nouveau une collecte pour les missions de la Fraternité. Le district de Suisse aimerait pour cette occasion vous présenter deux projets.

LE NIGERIA A BESOIN D'UNE MAISON POUR LES PRÊTRES ET LES PRÉ-SÉMINARISTES

Le supérieur du district, l'abbé Henry Wuilloud, nous a écrit au sujet de la communauté de la Fraternité au Nigeria. Depuis maintenant cinq ans, la Fraternité est installée de manière permanente au Nigeria dans une maison louée et dans des conditions assez précaires. Au sud du pays se trouve la tribu des Igbos, qui est catholique, contrairement aux tribus du Nord qui sont musulmanes. Cette tribu possé-

dait avant la guerre des années 1970 de très bonnes écoles catholiques. La guerre a fait malheureusement un ravage dans les élites de la société Igbo. Mais malgré cela, c'est encore une société préservée qui protège la famille et le mariage.

La Fraternité a pu acquérir à Enugu, qui est la capitale des Igbos, un grand terrain qui permettrait une forte implantation. Nous avons déjà





prévu les plans d'un prieuré et d'une chapelle qui pourra accueillir 300 personnes. Il est vrai que le nombre des fidèles n'est pas encore aussi important mais nous avons bon espoir de voir le nombre croître rapidement car nous gagnerons en visibilité.

Un prieuré c'est un véritable chez-soi, bien nécessaire pour nos prêtres,

car vivre dans ces chaleurs quasi constantes est très usant pour nous autres Européens. Cela permettra aussi aux candidats au sacerdoce et à la vie religieuse de passer quelques temps dans cette maison, ce qui nous permettra de les jauger. Pour les Nigériens, une vocation ecclésiastique est une ascension sociale, et ce n'est donc pas toujours des candidats très intéressants qui frappent à notre porte !

L'abbé Wuilloud termine sa lettre par ces mots : « *Même si la Suisse est un pays florissant, je sais bien que ce n'est pas toujours facile, surtout pour vous les grandes et belles familles de notre Tradition ! Mais autorisez-vous un petit geste pour nos Nigériens catholiques et le Ciel vous gratifiera d'autant plus !* »

LE BRÉSIL A BESOIN DE CONSTRUIRE UN NOUVEAU PRIEURÉ QUI SERVIRA DE SIÈGE POUR LA MAISON AUTONOME DU BRÉSIL

Le Brésil est depuis Pâques détaché du district d'Amérique du Sud et forme une maison autonome.

Le Brésil aussi nous demande son aide. Depuis 1999, la Fraternité est active dans ce pays de 8,5 millions de km² pour 200 millions d'habitants. L'abbé Juan-Maria de Montagut Puertollano décrit les Brésiliens comme des esprits religieux, humbles et bouillants. Ils sont rapidement prêts à la conversion lorsqu'ils sont pris par la soif de la vérité. La moyenne d'âge de nos fidèles se situe entre 30 et 35 ans – et dans ce chiffre

ne sont pas compris les nombreux enfants.

Les prêtres de ce pays doivent accomplir de longues distances pour atteindre les chapelles éloignées – la plus grande distance est de 1200 km !

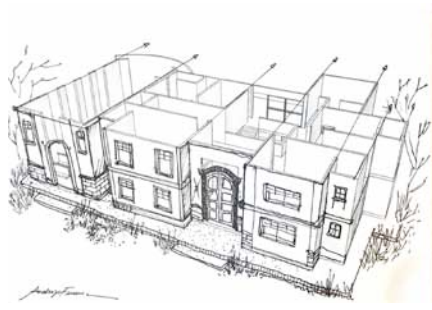
Pour la construction d'un nouveau prieuré qui servira de siège pour la maison autonome du Brésil, le supérieur compte sur la générosité des Suisses : « *Avec ces données, vous pouvez comprendre qu'il y a beaucoup à faire, Deo gratias ! Mais ces paroisses si jeunes ont aussi des limitations financières pour développer des projets*



d'envergure (le salaire minimum est à peine équivalent à 200 francs suisses). »

Le supérieur a aussi envoyé une esquisse de prieuré projeté. Sur le côté gauche, on peut voir la chapelle qui s'élèvera sur deux étages. Au rez-de-chaussée se trouveront les bureaux des prêtres, la cuisine avec la salle à manger. Le premier étage sera occupé par les chambres.

Soyons conscients que même avec de petits dons nous pouvons faire beaucoup de bien dans ces pays. Et puisque les anciens ordres missionnaires sont au plus mal, le travail de



la Fraternité dans ces pays s'en trouve d'autant plus important.

ABBÉ DAVID KÖCHLI
économe de district

(Les lettres des supérieurs d'Afrique et du Brésil sont publiées sur www.fsspx.ch)



COMMENT PARTICIPER À CETTE QUÊTE DES MISSIONS ?

- De façon la plus simple, par la quête durant la messe du dimanche 21 octobre 2018, dans toutes les églises et les chapelles de la Fraternité Saint-Pie X en Suisse.
- Mais vous pouvez aussi verser directement votre don sur le compte du district de Suisse : compte : Postfinance, 3030 Bern; 17-5510-1 / titulaire : Distrikt Schweiz der Priesterbruderschaft St. Pius X., Wil SG / IBAN: CH60 0900 0000 1700 5510 1 / BIC: POFICHBEXXX / Mention : Quête des missions



PROCHAINS RENDEZ-VOUS



PÈLERINAGE À LOURDES

Pascendi Pèlerinages

26 au 29 octobre 2018

- Formule bus + hôtel en pension complète
- Formule hôtel seulement en pension complète
- Départ et prises en charge à Oberriet, Wil, Oensingen, Bulle, Ecône, Lausanne, Genève.

Renseignements et inscriptions :

Mme Giordanengo

tél. 0039 33 339 33 339

email : pascendi.ch@gmail.com



2^E MARCHÉ ARTISANAL DE LA TRADITION

*à l'école "Fleurs de Mai"
à Riddes*

samedi 17 novembre 2018

de 10h à 18h

Tout sera produit artisanalement : tournage sur bois (vente et démonstration), vaisselle en céramique, aquarelles, bières artisanales, liqueurs, produits du terroir, décorations, gravures, jouets et meubles en bois, divers pochettes et sacs cousus, studio photos, restauration sur place et à

l'emporter, galettes bretonnes, spécialités belges, Irish Coffee, confitures, gâteaux...



MARCHÉ DE NOËL À ENNEY

*à la maison de retraite
Domus Dei*

samedi 1^{er} décembre 2018

au profit de l'*Holy Cross Academy*,
école de la Fraternité Saint-Pie X
au Kenya



PÈLERINAGE À ROME

*ouvert à tous les jeunes
dès 17 ans*

**du mercredi 26 au lundi 31
décembre 2018**

au programme : visite du Vatican,
pèlerinage des sept basiliques, à
Nettuno sur les traces de sainte
Maria Gorreti (1890-1902)

Renseignements et inscriptions :

Philippe Aymon tél. 079 256 58 97
email : aymon.phil@gmail.com

abbé Yann Vonlanthen

tél. 076 418 85 01

email : y.vonlanthen@fssp.ch

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE ET LA COURONNE DES ALLÉGRESSES DE MARIE



La Sainte Vierge, qui confia le saint Rosaire à saint Dominique, confia une dévotion un peu semblable aux fils de saint François, marquant ainsi sa faveur particulière sur les fondateurs de ces deux Ordres.

Saint François d'Assise (1182-1226) «aimait d'un amour indécible la Mère du Seigneur Jésus, car elle nous a donné pour frère le Seigneur de majesté et, par elle, nous avons obtenu miséricorde. Plaçant en elle, après le Christ, sa confiance, il la choisit pour patronne pour lui et les siens¹, et, en son honneur, il jeûnait avec grande ferveur depuis la fête des apôtres Pierre et Paul jusqu'à l'Assomption.»²

La bonne Vierge, qui confia le saint Rosaire aux Dominicains, confia une dévotion un peu semblable aux Franciscains, marquant

ainsi sa faveur particulière sur ces deux Ordres mendiants.

Mère de Notre Seigneur Jésus-Christ

François était capable, écrit Celano³, de consacrer des nuits entières à la louange de Dieu et de la glorieuse Vierge, sa Mère. Dans son amour du Sauveur et sa volonté de pratiquer fidèlement la sainte simplicité évangélique, il ne séparait pas le Christ-Jésus de sa très auguste et sainte Mère. Aussi nous a-t-il laissé des formules admirables de prière et de louanges à Marie⁴.

(1) Saint François ne voulait pas d'autre défenseur ni avocat, pour les intérêts spirituels et temporels de ses Frères, que Marie, pour les représenter auprès du Seigneur, prendre soin de chacun d'eux, et les protéger dans toutes les péripéties de leur existence.

(2) Saint Bonaventure (1217-1274), *Legenda Major*, 9, 3.

(3) Bx Thomas de Celano (1190-1260), franciscain, contemporain et premier biographe de saint François. – On lui attribue, au moins partiellement, le *Dies iræ* (séquence de la messe des défunts).

(4) RR.PP. Gervais Aeby, Hubert Delesty, Basile Chagnat, O.F.M. Cap., *A l'école de saint François*, c. 13. Ce livre est le manuel de formation spirituelle des tertiaires franciscains.

En voici trois exemples :

ACTION DE GRÂCES

Très puissant, très haut, très saint et souverain Dieu, Père saint et juste, Seigneur, Roi du ciel et de la terre, nous vous rendons grâces [...] parce que, par le véritable et saint amour dont vous nous avez aimés, vous avez fait naître votre Fils, vrai Dieu et vrai homme, de la glorieuse, toujours vierge et toujours bienheureuse sainte Marie.

SALUTATION À LA TRÈS SAINTE

VIERGE

Salut, Dame sainte, Reine sainte, Mère de Dieu, ô Marie, qui êtes la Vierge perpétuelle, choisie par le très saint Père du ciel, sacrée, comme un temple, par lui avec son bien-aimé et très saint Fils et l'Esprit Paraclet, vous, en qui fut et demeure la plénitude de la grâce et Celui qui est tout bien, Salut, Palais de Dieu! Salut, Tabernacle de Dieu! Salut, Maison de Dieu! Salut, Vêtement de Dieu! Salut, Servante de Dieu! Salut, ô Mère de Dieu!

Il commençait ainsi son OFFICE DE LA PASSION :

Sainte Vierge Marie, il n'est pas de semblable à vous, née dans ce monde parmi les femmes; fille et servante du Roi Très-Haut, le Père céleste; mère de notre très saint Seigneur Jésus-Christ; épouse du Saint-Esprit; priez pour nous, avec l'archange saint Michel, avec toutes les vertus des cieux et tous les saints, votre très saint et bien-aimé Fils, notre Seigneur et notre Maître.

La contemplation assidue de Marie, Mère de Dieu, introduit François dans le sanctuaire de la vie intérieure de la Vierge-Mère. Reprenez les deux dernières prières, remarquez comment il relève l'union intime de Marie avec chacune des trois Personnes de la Trinité : le Père, le Fils et l'Esprit-Saint sont la source unique de sa sainteté. Consacrée par leur commune action, Marie est le chef-d'œuvre de la Trinité sainte.

C'est pourquoi toutes les prières de saint François à Marie sont des louanges admiratives et aimantes. Nous sentons vibrer en elles la ferveur exquise de son âme enflammée : il est ébloui par la merveilleuse beauté intérieure de cette femme bénie entre toutes les créatures angéliques et humaines. Il ne trouve pas assez de mots pour dire son émerveillement, pour remercier et glorifier le bon Dieu d'avoir accordé à Marie, pour elle et le monde, l'immense grâce de la maternité divine.⁵

Et ses fils et disciples le suivirent avec transport dans cette admirable voie, où nous cueillons de nouvelles fleurs, odoriférantes et fructueuses, pour notre dévotion à Marie : *Le Petit Psautier de la Vierge*⁶, *Les Louanges de la Bse Vierge Marie*, ou

(5) *Ibidem.*

(6) Réédité en 2009 par les Capucins de Morgon, sous le nom de *Les Fleurs de Marie.*

encore, le commentaire sous forme de paraphrase du *Salve Regina*, de saint Bonaventure, sont autant de louanges à la Mère de Dieu et notre Mère, et peuvent enrichir notre méditation du rosaire. Il n'est pas alors étonnant que la Vierge elle-même confia à l'Ordre Séraphique une dévotion toute spéciale, dédiée à ses joies ineffables.

Une couronne de fleurs célestes

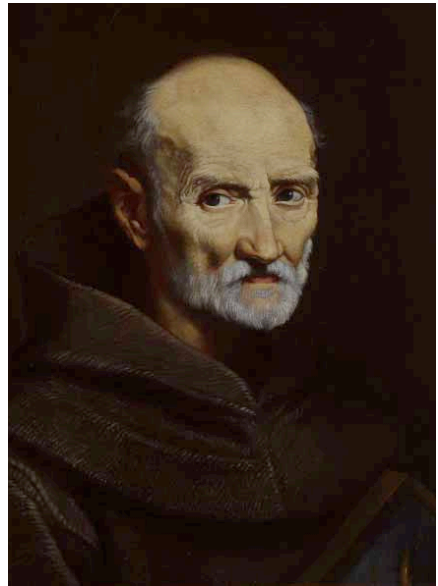
Le frère Luc de Wadding (1588-1657), annaliste de l'Ordre franciscain, rapporte l'origine miraculeuse de cette puissante dévotion, appelée le Rosaire séraphique, ou encore la *Couronne franciscaine*⁷ :

Il y avait en ce temps (1422), dit-il, chez les Frères Mineurs, un novice qui, sincèrement dévot à la Mère de Dieu, avait coutume, dans le siècle, de placer chaque jour une couronne fleurie devant son image.

Peut-être connaissait-il ces belles paroles que saint Bernard attribue à la Vierge des vierges: «*Je suis toute de fleurs, il n'y en a aucune qui ne me serve d'ornement, parce que je possède toutes les vertus, que je suis toute belle et qu'il n'y a pas de tache en moi.*»⁸

(7) Manuel du Tiers-Ordre de Saint-François, appelé l'Ordre de la Pénitence. Il existe plusieurs éditions, on peut recommander celle du Père Pol de Léon Albaret, O.F.M.

(8) Saint Bernard (1090-1153), *Vitis mystica*, c. 17.



Le frère L. de Wadding (1588-1657), franciscain irlandais, a notamment écrit une histoire de l'ordre des franciscains et une Bibliotheca des auteurs franciscains

Au noviciat, ne pouvant continuer cette pratique, il résolut d'en sortir; mais, avant de partir, il alla saluer la Sainte Vierge. Celle-ci, lui apparaissant, lui dit :

«Garde-toi de t'attrister parce qu'il te faut renoncer à m'offrir des fleurs comme tu aimais à le faire. Je vais t'apprendre à échanger ce don contre un autre bien plus précieux, à me tresser une couronne bien plus belle que ce bouquet de roses. Cette couronne compose-la, non de fleurs qui se fanent si promptement et qu'il n'est pas toujours possible de trouver, mais des pieuses prières

enseignées par l'ange et que tu peux dire en tout temps.

- Récite dix fois la *Salutation angélique*, et une fois l'*Oraison dominicale*, en mémoire de la joie dont j'ai tressailli dans la conception du Verbe éternel.
- Répète en second lieu les mêmes prières, en mémoire du voyage entrepris avec tant d'empressement par moi vers les montagnes de la Judée, afin de visiter ma parente Élisabeth.
- Redis-les une troisième fois, en mémoire de l'allégresse suprême dont je fus inondée en mettant au monde, sans la moindre douleur et sans perdre ma virginité, le Christ, mon Seigneur ;

- une quatrième, en mémoire de la joie que me causa l'arrivée des Mages pour adorer mon divin Enfant ;
- une cinquième, pour la joie que j'éprouvai en retrouvant mon Fils dans le temple, après avoir auparavant pleuré sa perte avec amertume ;
- une sixième, à cause de sa Résurrection glorieuse ;
- une septième, à cause de mon Assomption dans le Ciel.

Si, chaque jour, tu es fidèle à cette pratique, sache que tu formeras un bouquet bien agréable à mon cœur, et pour toi fort méritoire.»

Le novice obéit avec joie. Fidèle aux prescriptions de la Reine des Anges, le pieux jeune homme sou-

NOTRE-DAME DES SEPT JOIES AU TRÉTIEN

En 1815, en plein petit âge glaciaire, l'éruption volcanique du Mont Tambora, en Indonésie, envoie de telles quantités de cendres dans l'atmosphère, qu'elles vont faire le tour de la terre et faire baisser la température moyenne de la planète de quelques degrés.

Les conséquences sont catastrophiques. En 1816, la famine éprouve la vallée du Trient. Au Trétien, on implore le Ciel et on décide de bâtir une chapelle. En corvées, on prépare les matériaux nécessaires, le bois et la pierre ; on fabrique la chaux dans un four.

Construit en 1817-1819 et dédié aux sept allégresses de Notre-Dame, l'édifice est béni le 11 juin 1819. L'autel provient de la chapelle Saint-Théodule qui chevauchait autrefois le pont de Saint-Maurice et qui fut détruite durant le Sonderbund.

En 1934, la générosité des fidèles permit d'orner la chapelle de vitraux. La fête patronale, le 13 novembre, est célébrée le dimanche qui suit cette date.



tint courageusement les épreuves du noviciat, vécut saintement durant plusieurs années et, à sa mort, on vit son âme, environnée de lys et de roses, s'élever triomphante vers les cieus, où sa divine Mère le recevait pour l'introduire dans la gloire.

Cette dévotion se répandit promptement dans l'Ordre des Frères Mineurs. Saint Bernardin de Sienne (1380-1444) fut l'un des premiers à l'adopter, et il en recueillit des grâces signalées. Au soir de sa vie, il disait qu'il devait à cette pieuse pratique toutes les faveurs dont le Ciel l'avait comblé; et, un jour, au rapport de ses historiens, Marie lui apparut pendant qu'il était occupé à lui payer ce tribut de louanges, lui adressant des paroles d'une douceur toute céleste.

Le Bx Gabriel, le Bx Bernardin de Feltre et un grand nombre de missionnaires de l'Observance franciscaine se firent les promoteurs de cette dévotion parmi les peuples. Et, de nombreuses fois, la très Sainte Vierge a bien voulu montrer combien cette dévotion était fort agréable à son cœur, en y attachant des grâces insignes et des marques sensibles de sa maternelle bienveillance.

Mode de récitation

Comme le saint Rosaire, la couronne des Allégresses de Marie unit, à la récitation des plus belles prières vocales, la méditation et contempla-

tion des mystères de notre salut. Elle débute ordinairement par une prière préparatoire à la gloire de Marie :

Dieu tout-puissant, Père miséricordieux, conduisez toutes nos pensées, paroles et œuvres à votre plus grande gloire. Et vous, Reine des Anges, notre très sainte Mère, ô Vierge Marie, faites que nous récitons votre très sainte couronne pour le soulagement des âmes du Purgatoire, pour obtenir, à nos Frères et Sœurs (en religion) et à tous ceux qui se recommandent à nos prières, les grâces dont ils ont [aujourd'hui] besoin.

Elle est suivie des sept dizaines de *Je vous salue Marie*, séparées de *Notre Père*. Ces prières sont récitées en méditant sur les allégresses de Marie, comme elle-même l'a indiqué. Deux *Je vous salue Marie* sont ensuite prononcés, pour un total de 72, rappelant ainsi les 72 ans du pèlerinage de la Vierge sur la terre.

On ajoute, pour terminer, un *Je vous salue Marie* et l'*Oraison dominicale* aux intentions du Souverain Pontife. A la fin de cet exercice, on peut encore dire cette prière (d'après le testament de saint François) : *Nous vous adorons, ô Très Saint Seigneur Jésus-Christ, ici et dans toutes les églises qui sont par toute la terre; et nous vous bénissons d'avoir racheté le monde par votre Sainte Croix.*

SACERDOS



NOUVELLES DE SUISSE ET D'AILLEURS

LA PEINE DE MORT "INADMISSIBLE"

Jusqu'à présent, l'Église reconnaissait au n° 2267 du CEC de 1992 que la peine de mort n'était pas exclue en cas de certitude et si celle-ci était « *l'unique moyen praticable pour protéger* » des personnes innocentes du criminel. Ces « *cas d'absolue nécessité* » justifiant la peine capitale, spécifiait le CEC, « *sont désormais très rares, sinon même pratiquement inexistantes* ».

Un rescrit voulu par le pape François – et annoncé par le Saint-Siège le 2 août 2018 – vient de modifier ce n° 2267. La peine de mort devient « *inadmissible¹ car elle blesse l'inviolabilité et la dignité de la personne* ». L'Église s'engage ainsi « *de façon déterminée* » à abolir la peine de mort « *partout dans le monde* ».

« *Même après avoir commis des crimes très graves* », explique le rescrit, « *la personne ne perd pas sa dignité* ».

(1) La traduction française proposée par le Saint-Siège de la nouvelle formulation du n° 2267 du CEC contient une erreur : la peine de mort n'est pas déclarée "inadmissible" mais "inhumaine".

De même, « *des systèmes de détention plus efficaces pour garantir la sécurité à laquelle les citoyens ont droit* » ont été mis au point. Ceux-ci, salue la nouvelle formulation, « *n'enlèvent pas définitivement au coupable la possibilité de se repentir* ».

Cette modification du CEC répond à une volonté émise par le pape François en octobre 2017. (...) En même temps que le rescrit déclarant la peine de mort « inadmissible », le Saint-Siège a publié le 2 août 2018 une lettre aux évêques du cardinal Luis Ladaria Ferrer, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, expliquant pourquoi cette formulation « *ne contredit pas les enseignements antérieurs* » du Magistère.

(...) Reconnaître désormais que la peine de mort est « *inadmissible* », affirme le cardinal, « *ne contredit pas les enseignements antérieurs* ». Il s'agit au contraire d'un développement cohérent de la doctrine. Jusqu'à présent, le *Catéchisme de l'Église catholique* stipulait que le recours à la peine capitale n'était justifié que si c'était « *l'unique moyen praticable* ».

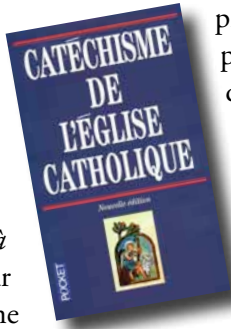
pour protéger efficacement ». Des cas dorénavant « rares, sinon même pratiquement inexistants ».

La nouvelle formulation, souligne par ailleurs le cardinal Ladaria, explique que cette prise de conscience du caractère « inadmissible » de la peine de mort s’est développée « à la lumière de l’Evangile ». Pour le préfet de dicastère, la Bonne Nouvelle permet en effet de comprendre que le Seigneur « nous invite aussi à la miséricorde et à la patience » et qu’il « donne à chacun le temps de se convertir ».

Avec cette modification du Catechisme, poursuit le cardinal espagnol, l’Eglise veut un engagement décisif pour un dialogue respectueux et serein avec les autorités politiques. L’Eglise appelle donc à créer les conditions qui permettent d’éliminer totalement la peine de mort.

(*cath.ch* – 02/08/2018)

☞ La doctrine catholique traditionnelle de l’Eglise, confirmée par les lumières de la raison théologique, établit ni plus ni moins que, en raison de la loi naturelle, l’autorité publique a le droit d’infliger la peine de mort. La vision du pape actuel représente une impiété à l’égard de toute la Tradition de l’Eglise, accusée d’avoir odieusement trahi l’Evangile. Elle méconnaît la gra-



vité du péché, qui fait déchoir la personne de sa dignité humaine morale et mérite le châtiment proportionné. Elle néglige la primauté du bien commun de la société et de l’Eglise, bien pourtant meilleur que tous les biens particuliers. Elle confond la légitimité de principe et l’opportunité de fait, et fait ainsi dépendre la valeur des choses de l’évolution de la conscience du peuple chrétien. Enfin, elle se démarque même de la ligne suivie jusqu’ici par ses prédécesseurs, depuis le concile Vatican II.²

“EN MARGE DE L’EGLISE OU EXCLUS”

L’évêque de Sion invite à une rencontre les “couples blessés” et en situation “irrégulière” aux yeux de l’Eglise. Il veut rencontrer les couples chrétiens qui ne vivent pas selon l’idéal du mariage chrétien.

Mgr Jean-Lovey répond ainsi à un vœu du pape François dans son exhortation apostolique “*Amoris Laetitia*”, où il incite les évêques à prendre une initiative d’ouverture à l’adresse des couples en situation dite “irrégulière”.

(2) Cf. l’article *La peine de mort est-elle contraire à l’Evangile ?* de l’abbé Jean-Michel Gleize paru dans le *Courrier de Rome* n° 604 de novembre 2017 et publié également sur le site *fssp.x.news*

L'évêque de Sion fait ce pas en conviant, le 1^{er} septembre prochain, les couples concernés à une rencontre. Pour expliquer sa démarche, Mgr Lovey fait référence aux travaux du Synode sur la famille, auquel il participe. « *Durant les travaux du Synode, nous avons systématiquement utilisé un qualificatif que le pape François n'a pas repris dans son exhortation. Il s'agissait de désigner toutes sortes de situations, vécues par un certain nombre de couples, et qui ne correspondent pas à l'idéal du mariage chrétien proposé par l'Évangile. Là où nous parlions d'une situation "complexe", le pape a choisi le terme de situation dite "irrégulière". C'est à eux qu'est destinée cette rencontre* », écrit Mgr Jean-Marie Lovey dans un communiqué publié le 13 août 2018.

Sont donc concernés et invités à y prendre part les chrétiens appelés à faire un pas de plus vers une forme plus achevée et "régulière" de leur couple. Ceux qui vivent en couple sans être mariés ; ceux qui sont mariés civilement, mais non religieusement ; ceux qui étaient mariés et sont divorcés ; ceux qui, divorcés, se sont remariés. « *Il y a des chrétiens qui vivent ces diverses situations et qui souhaitent, dans la fidélité à leur baptême, nourrir leur vie chrétienne et se sentent en marge de l'Église ou exclus* », constate Mgr Lovey. Cette invitation se veut une rencontre. « *Que personne*

ne se sente seul à porter une situation de vie parfois lourde ; il y aura donc de la place pour les échanges, les partages. Les pasteurs sont invités à accompagner toutes leurs brebis. Il est donc important de toujours mieux comprendre ce que vivent les gens », ajoute l'évêque de Sion. (...)

Rappelons que selon les derniers chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique, en Valais, près d'un bébé sur quatre (23,8%) naît hors mariage, un chiffre multiplié par trois depuis l'an 2000. Ce canton de tradition catholique rejoint ainsi la moyenne nationale, qui est de 24,3%.

Jacques Berset
(cath.ch/com/be – 13/08/2018)

Le vicaire général Pierre-Yves Mailard précise qu'il ne s'agit pas de pointer des gens du doigt. « *J'espère que ce n'est pas pris comme une stigmatisation par quiconque* », souligne-t-il. « *Il n'y a vraiment pas la volonté de dire "venez pour que vous reveniez dans le droit chemin". Le message, c'est : "venez, l'évêque vous invite, il souhaite vous rencontrer et vous écouter." Et, ça, je crois que c'est assez nouveau.* »

Marie Giovanola
(rts.ch – 14/08/2018)

☞ Étonnante et instructive est l'avalanche de réactions suscitée par l'invitation adressée par Mgr Jean-Marie Lovey aux Valaisans qui ne sont pas « dans les clous » (...).



Enfin !, pense-t-on aussitôt : à l'exemple du pape François, voilà un homme qui va vers les gens « *en situation dite irrégulière* » – la formule est dans le communiqué de l'évêché – et qui leur dit : « *Vous n'êtes pas des exclus, vous avez votre place dans l'Eglise !* »

Mais les irréguliers se rebiffent. En quatre jours, près de 200 réactions ont afflué sur la page *Facebook* du *Nouveliste*. Souvent négatives, du genre : « *Qu'est-ce qu'un couple irrégulier ? L'amour n'est pas soumis aux lois humaines* » – « *Nous ne sommes pas mariés et nous avons trois enfants. Lool ! J'ai déjà réservé ma place en enfer, haha* » – « *Ils pensent vraiment que se faire traiter d'irrégulier, ça nous donne envie ? Et qui mieux qu'un curé qui n'a jamais été en couple pour nous faire la leçon ?* » – « *Ça ne me plaît pas du tout, cette façon de cataloguer les personnes !* » – « *On est en 2018, c'est pas un ecclésiastique qui va venir nous dire comment doit être formé un couple* » – « *C'est tellement triste et pathétique – J'espère qu'il n'y aura personne* ». Il y en a des pages et des

pages. Avec une tendance de fond : même avec des guillemets, le mot « *irrégulier* » n'a pas passé. Il a été perçu comme un jugement porté sur les personnes. Et ce qui était un geste d'ouverture a été interprété comme une tentative de régulariser les irréguliers, de les mettre dans le droit chemin. (...) Au fond, la polémique est preuve de vitalité. Le signe que les irréguliers, aussi, cherchent quelque chose.

Patrice Favre

(*Echo magazine* – 23/08/2018)

☞ Cette polémique est surtout la conséquence d'une désastreuse pastorale du mariage par des hommes d'Eglise désireux d'aligner la doctrine et la morale catholiques sur les mœurs d'une société déchristianisée, au lieu de chercher à convertir les âmes. « *Une pastorale qui bafoue l'enseignement explicite du Christ sur l'indissolubilité du mariage, n'est pas miséricordieuse mais injurieuse à l'égard de Dieu qui accorde à chacun sa grâce de façon proportionnée, et cruelle envers les âmes qui, placées dans des situations difficiles, reçoivent cette grâce dont elles ont besoin pour vivre chrétiennement et même grandir dans la vertu, jusqu'à l'héroïsme.* »³

(3) Cf. *Le Rocher* n° 89 : *La nouvelle pastorale du mariage selon le cardinal Kasper*, déclaration de Mgr Bernard Fellay, 12 avril 2014.

FACE À L'ISLAM, LE DÉSORDRE

Théologiquement, l'islam et le christianisme sont incompatibles : le Dieu unique en trois personnes, le Christ, fils de Dieu de toute éternité, sa mort en croix, sa Résurrection et son rôle d'intercesseur sont autant d'incongruités et de blasphèmes pour un musulman. Sur ces points fondamentaux, et sur tous ceux qui en découlent, il n'y a, d'un côté comme de l'autre, aucune transaction possible. Il revient à l'Eglise d'assumer publiquement ces incompatibilités et de les rattacher aux vérités ultimes qui les fondent.

Les mœurs et les lois islamiques n'apparaissent pas très compatibles non plus avec les nôtres. Les musulmans ne conçoivent ni les relations familiales ni les relations politiques comme nous le faisons. Ces différences sont d'autant plus marquées que, contrairement au christianisme, la religion musulmane ne connaît pas la distinction entre le spirituel et le temporel, balançant sans cesse entre les deux extrêmes de la séparation et de la fusion. Cela donne à ses exigences comportementales et aux lois qui les expriment un poids d'absolu, mais aussi une marge d'imprévisibilité étrangers à la perspective chrétienne.

(...) L'attitude à l'égard de l'islam et des musulmans n'est pas la même si vous êtes un homme d'Eglise en charge du dépôt de la foi, un

politicien responsable de la paix et de l'ordre, ou un individu ordinaire appelé par le hasard à coexister avec des gens qui ne partagent pas votre foi.

Le désordre commence quand l'Eglise refuse la confrontation avec les autres religions et se réfugie dans un vague discours sur « le sacré » nappé d'une sentimentalité moralisante à prétention compassionnelle.

Le désordre s'accroît quand cette même Eglise conteste publiquement au politicien le droit – le devoir – de recourir à ses moyens de contrainte ordinaires, législatifs et policiers, voire militaires, pour défendre le pays et assurer la vie ou la survie des mœurs indigènes et le respect des lois.

Le désordre s'étend quand le politicien invoque sa sensibilité personnelle pour esquiver des décisions politiques difficiles concernant la maîtrise du flux migratoire, quand il se contente de faire profil bas jusqu'à la fin de son mandat en attendant de transmettre le fardeau à son successeur, lequel se prépare à faire de même.

Et le désordre déborde quand le simple citoyen invoque sa religion ou sa patrie pour rejeter ses voisins ou collègues musulmans et qu'il se fait réproucher par les deux premiers parce qu'il fait – d'une façon déplaisante et inefficace, puisque ce n'est pas son rôle – ce qu'eux-mêmes devraient faire et n'osent pas.

Olivier Delacrétaç
(*La Nation* n°2103 – 17/08/2018)

LOUYSE DE BALLON (1591-1668), RÉFORMATRICE DES BERNARDINES



Il y a 350 ans, mourait à Seyssel-en-Bresse, une parente de saint Bernard de Menthon et de saint François de Sales, fondatrice des Bernardines réformées à la suite des décrets sur les réguliers et les moniales du saint Concile de Trente (XXV^e et dernière session).

Louyse Blanche Thérèse de Ballon naquit le 5 juin 1591, au château de Vanchy, près de Bellegarde (Ain). Elle était la cinquième enfant de Charles-Emmanuel Perrucard, seigneur de Ballon, et de Jeanne de Chevron Villette¹ ; deux filles devaient naître encore après elle, Gasparde et Jeanne, qui la suivirent dans la vie monastique². Apparentée aux plus illustres

(1) Elle-même fille de Jean III de Chevron Villette et d'Alexandrine de Menthon (Frédéric Mareschal, arbre généalogique publié sur www.geneanet.org).

(2) « *L'un de ses frères, Gaspard, devint abbé de Chésery (abbaye cistercienne, Ain) ; un autre, Pierre, épousa Françoise de Charmois, fille de la "Philothée" à qui saint François de Sales adressa son Introduction à la vie dévote ; avec un troisième, Melchior, ces frères ont été des appuis précieux pour l'éclosion et les débuts de la réforme bernardine.* » François Huot, *La Congrégation de Saint-Bernard ou les Bernardines*, Helvetia sacra, 1982, p. 986.

familles de la région, Louise de Ballon était la petite cousine de saint François de Sales³, évêque de Genève et d'Annecy.

Au noviciat à sept ans

A l'âge de sept ans, elle fut confiée aux moniales de Sainte-Catherine du Semnoz, près d'Annecy. Dans cette abbaye cistercienne, fondée entre 1179 et 1228, seules les filles de la noblesse étaient reçues. Celles-ci y séjournèrent pour parfaire leur éducation ou préparer leur engagement dans la vie monastique.

A Sainte-Catherine, comme dans bien d'autres abbayes nobles, l'observance de la vie cistercienne était sérieusement ébranlée par des abus : la pauvreté monastique avait prati-

(3) La grand-mère maternelle de saint François de Sales, Bonaventura de Chevron Villette, était la sœur de Jean III de Chevron Villette (F. Mareschal, *loc. cit.*).

quement disparu, les moniales acceptant des pensions viagères, possédant souvent des servantes à gage ; la clôture n'était pas strictement observée, les moniales faisaient de longs séjours en famille et les relations avec les personnes du dehors et les familles des religieuses étaient nombreuses et faciles. Ainsi, même pendant son noviciat⁴ Louise séjourna régulièrement chez ses parents. Elle prononça ses vœux le 4 mars 1607⁵ dans la chapelle du château paternel à Vanchy, en présence de Dom Nicolas de Riddes, abbé de Tamié et vicaire général de l'abbé de Cîteaux pour la Savoie. Le même jour, elle rentra à l'abbaye de Sainte-Catherine.

Louise était une enfant remarquablement privilégiée par les dons de la grâce. Plus tard, elle se rappellera souvent les faveurs extraordinaires reçues pendant sa jeunesse à Sainte-Catherine et considérera les années qu'elle y a passées comme les plus heureuses de sa vie. Elle vivait intensément la vie monastique et, chargée de petites

(4) On ne sait pas exactement quand celui-ci a commencé.

(5) « *Il convient d'ailleurs de souligner que, si les enfants étaient reçues au noviciat – encore qu'il n'y eût pas à proprement parler de noviciat –, à ses juvéniles novices, l'Eglise ne permettait point l'émission des vœux de religion avant l'âge de seize ans révolus.* » Myriam de G., *Louyse de Ballon, réformatrice des Bernardines*, Desclée de Brouwer, 1935, p. 27.

responsabilités – comme l'emploi de sacristaine ou d'autres emplois –, elle grandissait et mûrissait, s'acheminant vers l'union intime avec le Seigneur.

Dès 1607 ou 1608, elle s'était confiée à la direction spirituelle de saint François de Sales⁶, qui s'efforçait alors de susciter un renouveau chrétien dans son diocèse et de ranimer la ferveur religieuse dans les nombreux monastères placés sous sa juridiction⁷. En juin 1617, Louise de Ballon reçut une impulsion nouvelle pour son cheminement intérieur. Sur le conseil d'un religieux de l'abbaye cistercienne de Chésery, le Père Bernard, elle exprima le désir de faire une retraite.

Pour cela, elle se retira au monastère de la Visitation d'Annecy, gouverné alors par la Mère Jeanne-Françoise de Chantal. Au cours de cette retraite, qu'elle fit sous la conduite de saint François de Sales, elle reçut d'abondantes lumières et décida de se donner davantage à Dieu « toute et en toutes choses ». D'après ses propres écrits, c'est également pendant cette

(6) « *Cette direction ne fut interrompue qu'en l'année 1622, par la mort du saint.* » Myriam de G., *loc. cit.*, p. 73.

(7) « *Saint François de Sales faisait tous ses efforts pour relever l'état du clergé séculier et régulier de son diocèse, les décrets tridentins, acceptés dans leurs énoncés dogmatiques seulement, n'avaient pas encore eu d'effets sur les monastères.* » François Huot, *loc. cit.*, p. 985.



Saint François de Sales donnant à sainte Jeanne de Chantal la règle de l'ordre de la Visitation

retraite que naquit en elle le désir d'une réforme dans son monastère, « fruit de l'une de ces souffrances intimes que connaissent bien les mystiques ». Cependant, malgré cet appel, elle continua simplement sa vie à Sainte-Catherine, dans l'humilité, l'effacement, l'obéissance et la fidélité à l'oraison⁸. Elle attendait ainsi l'heure où le Seigneur lui manifesterait plus clairement sa volonté.

(8) « Elle rencontra depuis cette date en la sœur Bernarde de Vignol une âme éprise des mêmes aspirations spirituelles et c'est de leur commune émulation que devaient naître les premiers projets de réforme. » François Huot, *loc. cit.*, p. 986.

Les mouvements de réforme se multiplient

L'abbaye Sainte-Catherine appartenait à l'ordre de Cîteaux. En France, ce dernier comptait de nombreux monastères, tant d'hommes que de femmes. Au début du XVII^e siècle, l'état de la plupart d'entre eux était désastreux : souvent, quelque seigneur ecclésiastique ou même laïque y exerçait le droit de commende. Le nombre des moines avait diminué et la vie régulière souffrait de cette situation. Beaucoup de monastères de femmes connaissaient un relâchement semblable à celui de Sainte-Catherine d'Annecy. Le chapitre général de l'Ordre ne se réunissait que rarement et ne pouvait exercer une influence positive à cause des litiges sans fin qui opposaient entre eux les abbés eux-mêmes.

Cependant, les mouvements de réforme se multiplièrent au cours de cette période : ils étaient dus le plus souvent à l'initiative des abbés ou des religieux et religieuses. En France, on connaît la réforme des Feuillants, entreprise vers 1576 par Jean de la Barrière ; celle de la Stricte Observance, commencée par l'abbé Arnolfini, à l'abbaye de la Charmoye en 1599, s'étendit à plusieurs autres monastères et même à Clairvaux. La Mère Jeanne de Courcelles de Purlans reforma l'abbaye du Tart en 1618 et la Mère Angélique Arnould,

celle de Port-Royal en 1609. Dans la seconde partie du siècle, l'abbé Armand Jean Le Bouthillier de Rancé entreprit la réforme de la Trappe, qui s'étendit ensuite aux abbayes de Sept-Fons et de Tamié.

Il importe de situer la réforme inaugurée par la Mère Louise de Ballon à l'intérieur de ce mouvement plus général dans l'Ordre en France. En 1608 déjà, l'abbé de Cîteaux, Dom Nicolas Boucherat, avait demandé à saint François de Sales de s'occuper spécialement de l'abbaye Sainte-Catherine pour y instaurer une vie monastique plus régulière. Mais l'abbesse, Madame de Censier, et la plupart des moniales, s'opposèrent vivement à toute tentative de réforme. Leurs parents encouragèrent leur résistance.

Première fondation des moniales cisterciennes réformées

Cependant, avec Mère Louise de Ballon, quelques autres jeunes religieuses de l'abbaye désiraient ardemment le retour à une vie monastique plus vraie. C'étaient les sœurs Bernarde de Vignol, Emmanuelle de Monthoux, Péronne de Rochette et Gasparde de Ballon. Saint François de Sales nomma provisoirement Mère Bernarde de Vignol supérieure de ce groupe de cinq qui resta toutefois à Sainte-Catherine. Dans la prière et l'obéissance, ces sœurs se préparèrent à entreprendre une fondation

nouvelle dès que le moment serait venu. Après quelques années d'attente – cinq à six ans –, elles pouvaient se retirer, avec le plein consentement de l'abbé de Cîteaux et de celui de Tamié, dans une maison de Rumilly, mise à leur disposition par la famille de Montfalcon.

« D'inhabitée, cette demeure était devenue inhabitable. (...) Dans la maison natale des Bernardines réformées, il y avait déjà des hôtes. Une nuée de lutins, d'esprits mauvais, y vivaient comme chez eux, seigneurs du lieu. Bruits confus, tintamarre diurne et nocturne, ravages capricieux, les invisibles perturbateurs s'en donnaient à cœur joie. Ils renversaient la vaisselle, la lavaient avec une dextérité étourdissante ; puis ils jetaient à terre les livres et les feuilletaient rapidement ; ou bien, ils se promenaient lestement par la maison, comme étant très pressés ; d'autre fois ils entassaient des pierres en divers endroits. La malignité de cette bande infernale devint telle, que les locataires, tremblants de terreur, abandonnèrent le peu enviable logis.

Eh bien ! nos Bernardines y entrèrent sans frayeur, après que le P. Billet l'eut béni. Contraints de déloger, les malins esprits, durant les conjurations du prêtre, firent un bruit épouvantable, en lançant en grande quantité des pierres dans une chambre, tandis que le Père en bénissait une autre. Leur rage céda enfin, et ils sortirent tumultueusement,

“chassés de cette maison, presque comme ils l’avaient été du ciel”, du moins ne revinrent-ils pas tant que les religieuses l’habitèrent, mais, ces anges partis, ils réintégrèrent le domicile, et les diables de recommencer. »⁹

C’est le 8 septembre 1622¹⁰ que les deux premières sœurs – Bernarde de Vignol et Emmanuelle de Monthoux, accompagnées de mademoiselle de Montfalcon – prirent possession de leur nouvelle demeure. A la mi-septembre Louise de Bal-



Louise de Ballon

lon et Péronne de Rochette vinrent rejoindre leurs compagnes, et le 21 du même mois, les quatre premières sœurs de la réforme prirent l’habit. Gasparde de Ballon, retenue chez son père, ne les rejoindra que le 30 novembre.

Les religieuses firent leur chapelle dans un réduit qui avait servi de cachot pour les faux sauniers ; elles assistaient à la messe au couvent des Capucins, établis à Rumilly en 1618. Comme à Sainte-Catherine, Bernarde de Vignol dirigea la petite

communauté, qui se mit à suivre une vie conventuelle bien réglée : une grande pauvreté, l’observance très stricte de la séparation du monde par la clôture¹¹, une vie de prière fervente.

Elles disaient l’office au chœur, à heures régulières, mais sans le chanter ; elle gardaient un silence strict, ne s’accordant qu’une récréation d’une heure après les repas. Elles se répartissaient les tâches ménagères et le « plaisir qu’elles prenaient en ces bas exercices était

si grand que c’était à qui serait la première à s’y mettre et la dernière à les quitter ».

Leurs conversations au cours des récréations portaient sur le plaisir de ne pas rencontrer de séculiers dans la maison, de garder le silence, à table, sans entendre de plainte ni de murmure, de ne plus se “picoter” les unes les autres, de ne plus penser qu’à Dieu et de ne travailler qu’à leur perfection. Leur plaisir fut à son comble lorsqu’elles purent garder le Saint-Sacrement dans leur chapelle, dans un tabernacle offert par un ecclésiastique de Rumilly et un ciboire de carton doré, envoyé par saint François de Sales.

(11) L’évêque qui instaura la clôture établit pour supérieure Louise de Ballon, élue par les sœurs.

(9) Myriam de G., *l. cit.*, pp. 273-274.

(10) Ce jour sera considéré par la suite comme la date du commencement de leur congrégation et c’est en cette fête liturgique de la Nativité de la Vierge que se fera l’entrée en charge des nouvelles supérieures, tous les trois ans.

Des Constitutions proprement monastiques et cisterciennes

Durant son séjour à Grenoble, Mère Louise avait commencé la rédaction des Constitutions. Celles-ci furent imprimées une première fois à Grenoble en 1631. Elles furent approuvées par Urbain VIII le 10 avril 1634. Le même pape avait déjà placé, en date du 24 juillet 1628, les cinq premières maisons de la Congrégation sous la juridiction de l'évêque du lieu, les exemptant ainsi de l'obéissance à l'abbé général de Cîteaux.



Le pape Urbain VIII

Parmi les premières sœurs de Grenoble, se trouvait Mère Louise de Ponçonas qui avait des idées très nettes sur la réforme des moniales. Elle s'orientait dans le sens d'une austérité plus poussée, tandis que Mère Louise de Ballon préférait suivre son appel personnel à une plus grande intériorité. En 1636, la Mère de Ballon fit réimprimer ses Constitutions, à Aix. Elle y avait effectué quelques retouches destinées, semble-t-il, à donner une certaine préséance à la maison de Rumilly. En 1637, la Mère de Ponçonas fit également réimprimer les Constitutions de 1631,

et obtint la destruction de l'édition de 1636. Ce fait pénible ne paraît pas avoir entraîné de conséquences graves : les maisons fondées par la Mère de Ballon et celles qui l'avaient été par la Mère de Ponçonas continuèrent à ne former qu'une Congrégation.

L'influence personnelle de la Mère de Ballon fut tellement grande qu'elle pouvait se passer du titre de supérieure générale ; plusieurs fois elle remplit la fonction de supérieure locale dans l'une ou l'autre des fondations.

Dans ses Constitutions, rééditées en 1648, à Lyon, elle parle surtout : des vœux, des exercices de dévotion, des vertus religieuses, des observances extérieures, de la réception des candidates, etc., des officières, de la sauvegarde de la Règle et des Constitutions. Le texte était précédé par un résumé de la Règle de saint Benoît, rédigé par le Père Bernard d'Angles (ou Dangles) S.J.

Les Bernardines adoptèrent le bréviaire romain, elles faisaient vœu de stabilité dans le monastère et leur supérieure était élue pour trois ans. Aucune structure de gouvernement de la Congrégation ne semble avoir été prévue, du moins on n'en a pas décelé les traces ; il est permis de voir dans cette lacune le point faible de l'œuvre.

L'influence de saint François de Sales est perceptible dans les Constitutions, mais leur orientation profonde reste proprement monastique et cistercienne.

Sur le désir de l'évêque de Genève et d'Annecy, la maison était dédiée à la Divine Providence, en signe de l'abandon total des sœurs à cette même Providence¹². Le monastère de Rumilly, première fondation des moniales cisterciennes réformées, fut toujours considéré comme leur maison principale, sans toutefois jouir d'un statut juridique spécial.

En janvier 1623, la communauté de Rumilly accueillit quatre religieuses sorties de l'abbaye des Ayes près de Grenoble, dont sœur Louise de Ponçanas, venues se former auprès d'elles en vue de fonder un monastère de même observance. En cette même année 1623, les Bernardines reçurent du chapitre général de Cîteaux la confirmation de leur fondation et, le 19 août 1623, donnèrent l'habit aux cinq premières novices. Le 24 mai 1624, elles déménagèrent dans leur nouvelle maison, proche des capucins. Le 22 novembre suivant, Louise de Ballon en personne inaugurait la fondation du monastère Sainte-Cé-

(12) « *Ce vocable, que saint François de Sales trouvait si beau qu'il demanda aux sœurs de s'en rendre dignes durant un an avant de l'adopter définitivement, resta le titre propre du monastère de Rumilly. Il se peut qu'en 1636, mère Louise de Ballon ait songé à l'étendre à toute la congrégation. Mais les sœurs de la réforme furent communément appelées religieuses de Saint-Bernard ou Bernardines.* » François Huot, *loc. cit.*, p. 986.

cile de Grenoble, destiné aux quatre sœurs des Ayes.

Extension et affermissement de la congrégation naissante

Durant son séjour à Grenoble, en 1624-1625, Mère Louise de Ballon peut commencer le travail de rédaction des constitutions avec la sœur Claude de Buissonrond et la collaboration de quelques experts. Après avoir posé les fondements de la réforme, Mère Louise de Ballon se consacra pendant plus d'une vingtaine d'années à la fondation de plusieurs maisons en Savoie, en France et en Valais.

Ces fondations se suivirent à un rythme régulier : après Grenoble (1624), ce sont, en 1626, les monastères *Saint-Joseph* à La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie) et *Saint-Charles (puis Saint-Paul)* à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie). En 1627, *Saint-Bernard (puis Notre-Dame de Compassion)* à Seyssel-en-Bresse (Ain), et en 1629 *Saint-Joseph* à Saint-Maurice d'Agauge (Valais)¹³, transféré ensuite à Monthey, puis à Collombey (1647).

(13) « *La fondation valaisanne doit beaucoup à l'ardeur missionnaire des Capucins, installés à Saint-Maurice en 1611, et "promoteurs du maintien du catholicisme dans la région", en un temps où le protestantisme, bloqué depuis la diète de 1603, n'est pas éradiqué, tandis que le pouvoir épiscopal est combattu par les patriotes.* » Alain Guerrier, *Etre Bernardine, une réforme cistercienne au XVII^e s.*

En 1630, le monastère *Saint-Joseph* à Vienne, en Dauphiné (Isère), et, en 1631, deux monastères dédiés à *Notre-Dame de l'Immaculée Conception* à Lyon et à Montluçon. La fondation du monastère *Sainte-Agnès* d'Antibes (Alpes-Maritimes) a lieu en 1632, et celui de *Saint-Bernard* de Toulon (Var) en 1636. En 1637, deux couvent dédiés à *Saint-Joseph*¹⁴, le premier à Marseille (Bouches-du-Rhône) et l'autre à Conflans (Savoie). Un deuxième monastère voit le jour à Marseille (vers 1638), *Sainte-Ursule* ; Saint Félix à Annecy (Haute-Savoie) en 1639, et l'année suivante un nouveau monastère *Saint-Joseph* à Cuers (Var).

Le monastère de Cavaillon (Vaucluse) est fondé en 1641, celui de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) dédié à *Notre-Dame du Bon Port* vers 1642. La fondation du monastère de la *Sainte-Trinité* à Chambéry (Savoie) date d'avant 1644, puis, en 1646, un monastère *Saint-Joseph* à Fréjus (Var). L'année 1647 est celle de deux nouvelles fondations : le monastère d'Aubagne (Bouches-du-Rhône) et celui de *Notre-Dame de la Purification* à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

(14) « *Saint Joseph est le patron particulier de plusieurs monastères, notamment ceux qui se trouvent dans le lignage du couvent de La Roche sur Foron.* » François Huot, *loc. cit.*, p. 989.



En 1650, *La Divine Providence* de Moulins (Allier) ; vers 1652-1654, le monastère de *La Transfiguration* d'Orgelet (Jura) ; en 1656, celui de *La Sainte-Enfance de Jésus* à Saint-Genix-sur-Guiers (Savoie) ; la même année, une maison de retraite pour sœurs malades et âgées à Lézoux (Puy-de-Dôme) sous le vocable de *Notre-Dame de Liesse*. En 1660, *Sainte-Agnès* de Nice (Alpes-Maritimes) ; deux ans plus tard, *Sainte-Gertrude* de Pontarlier (Doubs).

Avec les monastères de *Notre-Dame* de Lorgues (Var) et du *Précieux Sang* de Voiron (Isère), fondé également au XVII^e siècle à une date inconnue, et les deux fondations réalisées par sœur Louise de Ponçonas – *Sainte-Cécile* à Paris en 1636¹⁵ et *Notre-Dame de la Conception* à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) en 1639 –, cela représente pour la Congrégation des religieuses de Saint-Bernard, ou Bernardines, une trentaine de maisons, presque une par année¹⁶.

(15) « *Qui se sépara en 1650 pour former la congrégation du Précieux-Sang.* » François Huot, *loc. cit.*, p. 987.

(16) « *Il y eut en outre des projets d'établissement à Gruyères (dans le canton de Fribourg, en Suisse) en 1636-1638, Evian (Haute-Savoie) en 1643-1650, Verdun (Meuse) en 1647-1648, Varallo (Piémont) en 1648-1652 ; ils n'eurent pas de suite.* » F. Huot, *Ibid.*

La congrégation ne devait pas beaucoup se développer au siècle suivant. La pauvreté matérielle, le nombre limité des religieuses dans certains couvents, parfois les calamités publiques, en furent les causes principales. Cependant 25 couvents existaient encore, quand l'entrée des troupes françaises en Savoie en 1792 et les lois de sécularisation ruinèrent tous les monastères, à la seule exception de Collombey en Valais.

Mort et sépulture de la mère Louise de Ballon

Les vingt dernières années de la vie de Mère Louise de Ballon nous sont mal connues. Les fondations de maisons de moniales Bernardines se poursuivaient, mais on ne sait pas exactement dans quelle mesure Mère Louise y participa personnellement. Il semble qu'elle ait elle-même détruit certains documents autobiographiques datant de cette période. Elle continua sa vie monastique dans l'une ou l'autre de ses fondations, de préférence à Seyssel, où elle fut supérieure vers les années 1650-1654.

Elle donnait l'exemple d'une vie totalement consacrée au Seigneur ; souvent au milieu des souffrances corporelles. De plus en plus, elle pénétrait dans l'intimité divine par sa prière, par sa pénitence et par l'épanouissement de son amour. Des lumières et des grâces spéciales

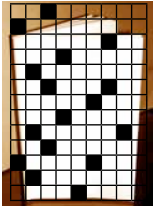
l'aiderent à progresser dans une plus grande humilité et intériorité. Il est possible de suivre un peu ce cheminement spirituel à travers ses *Retraites* et surtout ses *lettres*, datées de 1655 à 1667. Ces textes ne parlent que d'une dévotion tendre au Christ et de la nécessité d'embrasser la Croix du Christ. Ce sont là des témoignages sur sa propre vie.

En 1668, elle se trouvait au couvent de Seyssel dont sa sœur Gasparde était la supérieure. C'est là qu'elle se prépara à la mort, dont l'approche lui avait été révélée à plusieurs reprises. Elle y mourut le 14 décembre 1668, simple moniale, dans sa 78^e année. Son corps, enseveli à Seyssel, a été retrouvé et exhumé en 1855. Les Bernardines de Belley¹⁷ le recueillirent et le gardèrent jusqu'à l'extinction de leur communauté.

Faute de vocations, Belley ferma ses portes à la fin de 1947. Les archives de Belley, et surtout la châsse de mère Louise de Ballon furent attribués à Collombey, seul monastère subsistant de la Congrégation.

ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD

(17) « *Une religieuse de Seyssel, sœur Marie-Victoire de Luyset, aidée de sœur Charlotte-Mélanie Besson, dernière supérieur de Seyssel, put ressusciter le congrégation à Belley en 1806, mais sous la forme, seule possible, d'un pensionnat.* » François Huot, *loc. cit.*, p. 990.



DÉCOUVREZ UN AUTEUR, UN LIVRE

TÉLÉGRILLES N° 111

Remplissez la grille alphabétique ci-contre avec les mots répondant aux définitions. Répartissez toutes les lettres dans la grille carrée ci-dessous, chacune selon son numéro. ① La grille carrée vous donnera une citation extraite d'un livre et ② la première colonne verticale de la grille alphabétique vous donnera l'initial du prénom et le nom de l'auteur, ainsi que le titre de l'ouvrage en question. 📖 Votre réponse doit comporter les éléments ① et ② !

C 1	H 2	P 3		N 4	Z 5	J 6	R 7	W 8		K 9	A 10	M 11	S 12	Y 13
	V 14	F 15	E 16	I 17	O 18	X 19		U 20	B 21	Q 22		R 23	J 24	W 25
	T 26	S 27	P 28	N 29	A 30	O 31	K 32	D 33	E 34		I 35	C 36		Q 37
M 38	W 39	U 40	G 41		J 42	Z 43		F 44	B 45	Q 46		V 47	P 48	Y 49
C 50	S 51	E 52		H 53	B 54		D 55	O 56	G 57	L 58	K 59	U 60	I 61	S 62
	R 63	T 64		Z 65		F 66	Q 67	V 68	P 69	J 70	E 71		C 72	N 73
G 74	A 75	B 76	D 77	M 78		W 79	O 80		L 81	W 82	X 83	H 84		T 85
F 86	I 87	U 88		R 89	D 90	M 91		Y 92	N 93		E 94	L 95	O 96	C 97
	V 98	F 99		B 100	R 101		S 102	T 103	A 104	J 105	M 106	D 107	Y 108	
G 109	V 110	Q 111	I 112	E 113	L 114		X 115	C 116	F 117	K 118	B 119	P 120	W 121	
Z 122	N 123		Y 124	G 125	H 126	T 127		R 128	U 129		M 130	V 131		O 132
D 133	X 134	A 135	E 136	I 137	S 138	C 139	P 140		N 141	Z 142		F 143	H 144	Y 145
U 146	J 147	K 148	C 149	L 150		I 151	T 152	M 153	G 154	Q 155		A 156	S 157	O 158
W 159	N 160	U 161		P 162	K 163	E 164	R 165		H 166	L 167		O 168	Z 169	X 170
J 171	K 172	I 173		F 174	Y 175		G 176	P 177	Q 178	H 179	T 180	V 181	A 182	M 183



A	135	10	104	30	75	156	182	
B	G	119	21	54	45	76	100	
C	72	149	97	36	1	50	139	116
D	90	107	77	33	55	133		
E	164	16	94	113	34	136	52	71
F	15	44	86	174	66	117	99	143
G	154	57	176	41	125	74	109	
H	126	2	166	144	84	179	53	
I	35	151	61	17	173	87	112	137
J	24	171	42	105	6	70	147	
K	148	59	172	9	163	32	118	
L		81	95	150	167	58	114	
M	130	183	78	153	38	106	91	11
N	93	141	29	73	160	4	123	
O	31	168	132	96	56	80	158	18
P	120	177	3	162	28	48	69	140
Q	22	111	37	155	67	178	46	
R	63	101	7	89	23	128	165	
S	157	62	102	51	12	138	27	
T	103	26	152	85	180	64	127	
U	40	161	60	146	20	129	88	
V	181	14	110	47	68	131	98	
W	82	159	8	121	39	79	25	
X	170	134	83	115	19			
Y	49	145	124	175	92	108	13	
Z	5	43	122	142	65	169		

- A Grand cru du Bordelais
- B Relatif au mouvement des signes
- C Protéine qui empêche la coagulation du sang
- D Crier hou ! hou!
- E Corps à l'intérieur du noyau d'une cellule
- F Qui coulent de source
- G Dispositif de coupure de courant
- H Un bon gardien
- I Donneras de l'éclat
- J Naturisme
- K Licornes de mer
- L Avide de manger
- M Groupe de six notes dans un temps
- N Il précise un adjectif et un verbe
- O Indécence physique ou morale
- P Zone sans foi ni loi (nom composé)
- Q Femme quelconque
- R Un des douze
- S Très troublée
- T Exploitée par concession
- U Clarté et précision
- V Développée, renforcée
- W Cellule des animaux femelles
- X Un bon bouillon
- Y Exercée à double voire plus
- Z Malaise lié souvent à l'altitude

SOLUTION DE LA PRÉCÉDENTE TÉLÉGRILLE :
« Le concile de Trente, le symbole de la "Contre-Réforme", est considéré, depuis quelques décennies, comme l'aboutissement, à la fois doctrinal et disciplinaire, d'une authentique aspiration à la réforme chez nombre de catholiques. »
 Y(ves) Chiron "Histoire des conciles"

☛ Envoyez-nous vos réponses jusqu'au 10 novembre 2018



VIE SPIRITUELLE

LES EXERCICES SPIRITUELS EN SUISSE ROMANDE

*Sauf mention contraire toutes les retraites ont pour prédicateurs les abbés
Philippe Lovey et Bernard Carron.*

Retraites de Saint Ignace pour Messieurs et Jeunes gens :

- du mercredi 26 au lundi 31 décembre 2018
- du lundi 7 au samedi 12 janvier 2019
- du lundi 19 au samedi 24 août 2019
- du jeudi 26 au mardi 31 décembre 2019

Retraites de Saint Ignace pour Dames et Jeunes filles :

- du lundi 5 au samedi 10 novembre 2018
- du lundi 18 au samedi 23 février 2019
- du lundi 3 au samedi 8 juin 2019
- du lundi 4 au samedi 9 novembre 2019

Retraites pour foyers chrétiens (couples) :

- du lundi 3 au jeudi 6 décembre 2018
- du lundi 18 au jeudi 21 mars 2019
- du lundi 2 au jeudi 5 décembre 2019

Retraite mariale montfortaine (mixte) :

- du lundi 22 au samedi 27 juillet 2019
- prédicateurs : abbés Claude Pellouchoud et Jean-François Mouroux*

Retraite de vie chrétienne (mixte) :

- du lundi 5 au samedi 10 août 2019

Renseignements et inscriptions :

Maison « Domus Dei » / Route de la Vudalla 30 / 1667 Enney
tél. 026 921 11 38 / courriel : domusdei@fsspx.ch



MENZINGEN ZG 6313	Maison généralice Priorat Mariä Verkündigung Schwandegg 041 / 757 10 50	P. DAVIDE PAGLIARANI, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL MGR ALFONSO DE GALARRETA ET P. CHRISTIAN BOUCHACOURT, ASSISTANTS GÉNÉRAUX P. CHRISTIAN THOUVENOT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL P. EMERIC BAUDOT, ÉCONOME GÉNÉRAL MGR BERNARD FELLAY - P. ARNAUD ROSTAND, PRIEUR - P. LUKAS WEBER - P. PABLO BILLONI - P. RAPHAËL GRANGES - P. LAURENT DÉSOUTARD
RICKENBACH SO 4613	Maison du district Priorat St. Niklaus von Flüe Solothurnerstrasse 11 062 / 209 16 16	P. PASCAL SCHREIBER, SUPÉRIEUR DE DISTRICT P. PHILIPPE LOVEY, ASSISTANT DE DISTRICT P. DAVID KÖCHLI, PRIEUR, ÉCONOME DE DISTRICT - P. LUDGER GRÜN - P. MARTIN BERGER - P. YANN VONLANTHEN P. ALEXANDRE MARET
ECÔNE VS 1908	Séminaire International Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5 / Ecône 027 / 305 10 80	ABBÉ BERNARD DE LACOSTE, DIRECTEUR ABBÉ ARNAUD SÉLÉGNY - ABBÉ CLAUDE BOIVIN ABBÉ JEAN-MICHEL GLEIZE - ABBÉ VINCENT D'ANDRÉ - ABBÉ FOUCAULD LE ROUX
ENNEY FR 1667	Maison « Domus Dei » Rte de la Vudalla 30 026 / 921 11 38	ABBÉ THIBAUD FAYRE, PRIEUR ABBÉ BERNARD CARRON ABBÉ HEINRICH MÖRGELI
LUZERN LU 6014	Priorat St. Josef Luzernerstrasse 90 041 / 252 08 35	P. THOMAS SUTER, PRIEUR P. STÉFAN BIEDERMANN P. VOLKER SCHULTZE
OBERRIET SG 9463	Priorat St. Karl Borromäus Staatsstrasse 87 071 / 761 27 26	P. MATTHIAS GRÜN, PRIEUR P. OTTO HUWILER P. TOBIAS ZAHNER
ONEX GE 1213	Prieuré St-François de Sales Ch. de la Genèverière 10 022 / 792 23 19 (prieuré) ou 022 / 793 42 11 (école)	ABBÉ JEAN-FRANÇOIS MOUROUX, PRIEUR ABBÉ GÉRARD HERRBACH ABBÉ JEAN DE LOÏE ABBÉ THIBAUT DE MAILLARD
RIDDEN VS 1908	Chapelle des saints Cœurs de Jésus et de Marie Route du Raffort 16 027 / 306 46 66	ABBÉ PIERRE EPINEY, CURÉ ABBÉ STÉPHANE GRENON OU 076 / 326 16 07
SALVAN VS 1922	Noviciat Ste-Thérèse de l'E.-J. La Combe 22 027 / 761 21 28 (SCEURS)	ABBÉ NIKLAUS PFLUGER 027 / 761 21 40 (AUMÔNERIE)
SIERRE VS 3960	Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25 027 / 455 53 22	ABBÉ ALAIN MARC NÉLY, PRIEUR ABBÉ PIERRE-MARIE MARET ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD
VOUVRY VS 1896	Prieuré St-Antoine Avenue du Valais 14 024 / 481 66 10	ABBÉ ANDRÉ MARET, PRIEUR ABBÉ HERVÉ GRESLAND
WANGS SG 7323	Institut Sancta Maria Vorderbergstrasse 2 081 / 720 47 50	P. PIRMIN SUTER, RECTEUR P. GEORG KOPF - P. LEONHARD AMSELGRUBER P. JEAN-JACQUES UDRESSY - P. SEVERIN ZAHNER
WIL SG 9500	Priorat der Heiligen Familie St. Gallerstrasse 65 071 / 913 27 30	P. STÉFAN PFLUGER, PRIEUR, ASSISTANT DE DISTRICT - P. MARKUS BAYER, RECTEUR P. MARKUS KRETZ



Horaire des messes pour la Suisse occidentale

adresses des prieurés à l'intérieur du bulletin ou en ligne : fssp.ch/fr/centres-de-messe

Lieu – adresse	Dimanche	Semaine
Ecole Saint-François de Sales Rue Gaudy-le-Fort 23 1213 ONEX GE	—	07h15 (lu-sa) en période scolaire : 11h10 (je-ve)
Oratoire Saint-Joseph Avenue Cardinal Merillod 9 1227 CAROUGE GE	08h15 10h00 18h30	18h30 (lu-ve) 08h30 (sa)
Chapelle Notre-Dame de Lourdes 2770, route du Lac / Le Vivier 39220 LES ROUSSES (FRANCE)	10h00	18h30 (sa)
Eglise du Saint-Esprit Rue de la Prévôté 1 2800 DELÉMONT JU	09h15	18h30 (me, ve) 09h15 (1 ^{er} sa)
Chapelle de la Présentation de Marie Chemin de Montolivet 19 1006 LAUSANNE VD	10h00	18h30 (me, ve), 18h00 (sa) (juillet/août : pas de messe les ve et sa)
Carmel Marie Reine des Anges Chemin des Curnilles 30 1071 CHEXBRES VD	07h45	08h00
Eglise Notre-Dame de Lépante Rue de la Gare 24 1820 MONTREUX VD	10h15	18h30 (ma, je, 1 ^{er} ve, 1 ^{er} sa)
Maison de retraites <i>Domus Dei</i> Rte de la Vudalla 30 1667 ENNEY FR	09h30	07h15 (1 ^{er} je 19h30, 1 ^{er} ve 18h30, 1 ^{er} sa 18h00)
Notre-Dame Gardienne de la Foi Route du Coteau 6 1763 GRANGES-PACCOT FR	09h30	18h30 (ma, ve, 13) 18h00 (1 ^{er} sa)
Chapelle Saint-Antoine Avenue du Simplon 100 E 1870 MONTHEY VS	09h30 18h30	08h00 (lu, me, sa) 18h30 (ma, je, ve)
Noviciat Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus La Combe 22 1922 SALVAN VS	10h00	07h15
Eglise du Cœur Immaculé Séminaire international Saint-Pie X Chemin du Séminaire 5 1908 ECÔNE/RIDDÉS VS	07h15 08h30* 10h00	06h00*, 7h15 (6h50 fêtes*), 17h30* (* – sauf en période de vacances)
Chapelle de la Sainte-Famille Rue de la Bourgeoisie 9 1950 SION VS	09h30 18h00	18h00 (lu-me, ve) 07h45 (je, sa)
Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25 3960 SIERRE VS	08h00	06h45 (lu-me, ve, sa) 18h30 (je, 1 ^{er} ve, 1 ^{er} sa)